



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/12/11

Reçu en Préfecture le : 27/12/11  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 19 décembre 2011  
D-2011/739**

***Aujourd'hui 19 décembre 2011, à 10h30,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

Suspension de la séance à 12h45 - Reprise de la séance à 13h50

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Madame Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,  
*Mme Anne BREZILLON (présente à partir de 15h00), M. Michel DUCHENE (présent à partir de 14h45 et jusqu'à 15h20)*

**Excusés :**

Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Béatrice DESAIGUES

## **Avenant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2012 - 2014. Autorisation. Signature.**

Madame Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En 2007, la Ville de Bordeaux a réaffirmé son engagement dans la mise en œuvre de la Politique de la Ville en s'inscrivant dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2010, prolongé en 2011.

Signé entre l'Etat, la Communauté Urbaine de Bordeaux et la Ville, cet outil s'est donné pour objectif majeur l'amélioration des conditions de vie des habitants et l'accompagnement pertinent des évolutions fortes de notre territoire particulièrement au travers des nouveaux projets urbains dans les quartiers.

Au cours de ces dernières années, le travail de proximité, la réactivité face aux évolutions des besoins des quartiers et la nécessaire transversalité qu'ils supposent, ont nourri les pratiques des équipes municipales chargées de ces missions. L'accompagnement des acteurs et de l'ensemble des actions mises en œuvres sur les sept quartiers prioritaires ont permis à la ville de contribuer à faire avancer des lignes de développement souhaitées.

Ainsi, et malgré des avancées certaines, il s'agit aujourd'hui de poursuivre ces efforts et de réaffirmer l'engagement de la Ville sur ces territoires aux côtés de ces partenaires institutionnels.

Un avenant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale va permettre de repositionner ces enjeux de développement pour les années 2012-2014.

L'un des enjeux fondamentaux de cet avenant sera d'accompagner les transformations urbaines profondes en cours dans ces quartiers. Il s'agira de veiller à ce que celles-ci s'articulent de façon cohérente avec les rééquilibrages déjà amorcés au plan spatial et social et viennent même en renforcer la cohérence et la pertinence.

Enfin le partenariat, qu'il soit institutionnel ou de terrain, que ce cadre implique constitue une opportunité tant fonctionnelle que financière qui justifie une fois encore de prolonger cet engagement.

Cet avenant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale se décline à l'échelle des sept quartiers prioritaires que compte la ville :

- Bacalan
- Bastide Benauges
- Chartrons Nord
- Grand Parc
- Le Lac
- Saint Michel
- Saint Jean/ Belcier / Carle Vernet

Il pose pour les années à venir les axes prioritaires d'intervention ainsi que les plans d'actions qui en découlent.

Il fixe aussi les secteurs et les besoins sur lesquels l'ensemble des signataires, l'Etat, la CUB, s'engagent, aux côtés de la ville à concentrer leurs politiques et leurs moyens.

C'est pourquoi, je vous demande,

- d'approuver l'avenant du Contrat Urbain de Cohésion Sociale

- d'autoriser Monsieur le Maire à le signer et à le soumettre aux autres signataires.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 décembre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Véronique FAYET**

# Avenant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale pour la période 2012-2014



NOVEMBRE 2011

Vu le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) signé le 02 avril 2007

Vu la circulaire du ministre du travail, des relations sociales, de la solidarité, de la famille et de la ville du 05 juin 2009 prolongeant d'une année l'application des Contrats Urbains de Cohésion Sociale.

Vu la circulaire du Ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique du 8 novembre 2010 sur la prolongation des Contrats urbains de Cohésion Sociale jusqu'au 31 décembre 2014.

Vu la délibération de la Communauté Urbaine de Bordeaux du XXX relative à la signature des avenants et à l'animation de la Politique de la Ville sur trois ans.

Vu la délibération du Conseil municipal de Bordeaux du 19 décembre 2011 relative à l'avenant du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Bordeaux, signé entre l'Etat, la Commune de Bordeaux et la Communauté Urbaine de Bordeaux.

**L'Etat, représenté par le Préfet de la Gironde,**

**La Communauté Urbaine de Bordeaux représentée par Vincent Feltesse, président de la Communauté Urbaine de Bordeaux**

**La commune de Bordeaux représentée par Alain JUPPE, maire de Bordeaux**

**Conviennent ce qui suit :**

**Article 1 :**

L'Etat, la commune de Bordeaux et la Communauté Urbaine de Bordeaux s'engagent jusqu'au 31 décembre 2014 à mettre conjointement en œuvre le projet des quartiers prioritaires de la commune décliné dans le présent document, intitulé « Avenant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Bordeaux ».

**Article 2 :**

La mise en œuvre de ce présent avenant fera l'objet d'un suivi annuel du projet de territoire mené sur les quartiers concernés conformément aux objectifs affichés dans ce document.

Le bilan sera présenté en comité de pilotage à l'ensemble des partenaires concernés.

**Article 3**

Le Préfet de la Gironde, le maire de Bordeaux et le président de la Communauté Urbaine de Bordeaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent contrat.

**Fait à Bordeaux, le**

**L'Etat, représenté par  
Le Préfet de la Gironde**

**La commune de Bordeaux  
représentée par  
Alain JUPPE  
Maire de Bordeaux**

**La Communauté Urbaine de Bordeaux  
représentée par  
Vincent FELTESSE  
Président de la CUB**

## *Préambule*

La Politique de la Ville est un dispositif opérationnel qui s'est traduit depuis 2007 par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale signé entre la ville de Bordeaux, l'Etat, et la Communauté Urbaine de Bordeaux. Il s'inscrit dans la cohérence de l'action municipale, il accompagne globalement la mutation de la Ville et plus particulièrement les actions de renouvellement urbain présentes ou à venir sur le territoire : ORU St Jean, requalification du Centre Historique, la Benauge, le Lac.

Il constitue pour la ville un des piliers du Projet Social et contribue à la mise en œuvre d'actions participant à l'amélioration des conditions de vie des habitants dans les quartiers les plus fragiles de la ville.

Il est au cœur des actions de proximité développées par la Ville et participe pleinement à la création du lien social. Il en est à la fois la base avancée dans les secteurs nécessitant une approche spécifique mais aussi le terrain de nouvelles expérimentations pour améliorer la vie quotidienne des habitants.

Cet avenant est l'occasion de réaffirmer les plans d'action construits avec les habitants, les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels durant la première période de mise en œuvre du CUCS (2007-2011)

Beaucoup de projets ont pu émerger, afin de prendre en compte les besoins des quartiers prioritaires par rapport aux autres secteurs de la ville et de l'agglomération.

L'ensemble des efforts conjugués ont permis de faire progresser les conditions du « vivre ensemble » dans ces quartiers en y faisant reculer la perception de l'insécurité et en y multipliant les offres d'implication individuelle et collective des habitants sur tous les champs que nous accompagnons.

## **L'avenant du CUCS 2012-2014 : enjeux et partenariats**

### **Pour l'Etat,**

La politique de la ville, dont l'objectif premier est la réduction des écarts de développement entre les quartiers prioritaires et leur environnement, s'est traduite en 2007 par la signature du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de Bordeaux entre le préfet, le maire et le président de la communauté urbaine de Bordeaux. Dans le cadre de l'avenant, qui prolonge le CUCS jusqu'en 2014, l'Etat sera particulièrement attentif à la nécessité d'engager l'ensemble des partenaires à la mobilisation du droit commun et à la mise en cohérence des politiques publiques. La Gestion Urbaine de Proximité s'inscrit dans cette perspective en tant que démarche partenariale des politiques publiques à l'échelle d'un quartier, par le suivi de l'amélioration du cadre de vie ou de la prévention de la dégradation des quartiers.

Cette mobilisation se fera en fonction de la difficulté des quartiers et dans les thématiques prioritaires que sont : l'emploi, l'insertion professionnelle, le développement économique, l'éducation, la sécurité, la prévention de la délinquance, la santé.

### **Pour la Communauté Urbaine de Bordeaux**

La Communauté Urbaine de Bordeaux veille à l'équilibre de ses territoires en intervenant sur les échelles des inégalités entre les quartiers, les communes et l'agglomération. Dans le cadre du Projet Métropolitain, la CUB fixe ses priorités pour répondre aux enjeux du développement social et urbain de l'agglomération. Les quartiers prioritaires sont concernés en premier lieu par les cinq sens avancés dans ce projet pour une Métropole « solidaire, stimulante, sobre, sensible et singulière » que la CUB souhaite mettre en œuvre. Cela se traduit dans ses compétences obligatoires pour promouvoir la diversité au sein des quartiers dans l'objectif de cohésion sociale et culturelle.

#### 1 - Habitat et logement

Enjeux de développement urbain, il s'agit d'offrir un logement de qualité à un coût équitable en favorisant la mixité sociale et l'accès au logement. L'opération 50 000 logements s'inscrit dans cet objectif de diversification des types de logements et des lieux accessibles. Plusieurs sites dans les quartiers prioritaires font l'objet d'étude à cet égard.

#### 2 - Aménagement urbain et Gestion Urbaine de Proximité - GUP

Il s'agit d'assurer la qualité et la sécurité des espaces publics et également celles des parties communes relevant des logements. Après une phase de rénovation urbaine des quartiers il s'agit surtout d'entretenir le parc public et le cadre de vie, aussi bien dans le cadre des projets de renouvellement urbain que dans les quartiers prioritaires non concernés par ces projets. La CUB joue un rôle pour assurer la réactivité des services pour la collecte et le traitement des déchets, l'entretien de la voirie. La CUB peut assurer un rôle d'initiateur des démarches GUP pour faciliter les partenariats notamment en travaillant sur un référentiel commun.

### 3 - Transports, déplacement et mobilité urbaine

Véritable enjeu pour le désenclavement fonctionnel des quartiers, la mobilité est mise en avant pour faciliter l'accès des habitants aux activités, aux services et à l'emploi. Dans les quartiers elle se traduit par la nécessité de lever les freins aux déplacements en assurant la fréquence des rotations des bus, de faciliter le stationnement et l'entretien du parc automobile (plate-forme mobilité). Dans le cadre du PLU 3.1 un volet mobilité dédié aux quartiers prioritaires peut être envisagé. Pour l'heure, la CUB a piloté une étude sur la faisabilité d'une structure dédiée à la mobilité durable sur l'agglomération bordelaise et travaille à sa mise en œuvre opérationnelle en 2012 par appel à projets.

### 4 - Développement économique, économie sociale et solidaire et accès à l'emploi

Soutenir les actions d'aide à la création d'activités économiques dans les quartiers et à proximité, favoriser les liens entre les entreprises et les demandeurs d'emploi à travers des outils nouveaux, renforcer la création des emplois dans l'économie sociale et solidaire. S'investir dans l'économie numérique et le potentiel qu'elle recèle. S'appuyer sur le Schéma Métropolitain du Développement Économique (SMDE) pour renforcer transversalement ces actions.

### 5 - Développement durable, protection de l'environnement et valorisation de la nature

Renforcer l'efficacité énergétique des habitations neuves ou en réhabilitation, trouver des solutions de réduction des charges locative en investissant dans les énergies renouvelables, renforcer les actions de sensibilisation à la protection de l'environnement dans le cadre des instances GUP (journée et/ou atelier environnement, ambassadeur du tri...), renforcer et valoriser les jardins partagés et familiaux en les accompagnants dans les démarches de respect de la biodiversité. Le Plan Climat peut être décliné dans ses axes transversaux sur les quartiers prioritaires.

### **Pour la Ville de Bordeaux**

Malgré des avancées certaines, de nombreuses marges de progrès subsistent. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les chiffres de l'emploi dans ces quartiers et notamment ceux de l'emploi des jeunes. Les niveaux de qualification liés à des sorties du système scolaire sans diplôme y sont toujours également plus bas que dans des sites plus favorisés. Les enjeux de mixité spatiale et sociale bien qu'en marche sont encore en deçà de ce qu'en espèrent les habitants, etc.

Le Projet municipal s'appuie sur les 3 piliers que sont le Projet Urbain, l'Agenda 21 et le Projet Social. L'équipe du Développement Social et Urbain et l'ensemble des services municipaux sont souvent confrontés à la déclinaison de ces 3 axes forts et leur premier enjeu est de tenter de les faire cheminer de concert.

L'un des enjeux fondamentaux de cet avenant sera en effet d'accompagner les transformations urbaines profondes en cours dans ces quartiers. Il s'agira de veiller à ce que celles-ci se « greffent » de façon cohérente avec les rééquilibrages déjà amorcés au plan spatial et social et viennent même en renforcer la cohérence et la pertinence.

Parmi ces défis à relever notons le lien entre l'aménagement des Bassins à Flots et le quartier ancien de Bacalan, l'impact du pont Bacalan-Bastide précisément sur les modes de vie et les opportunités de relations entre les habitants des 2 rives, le potentiel du projet Niel pour les habitants des secteurs de la Benauges eux même à l'aube d'une Opération de Renouvellement Urbain, les effets attendus de la construction du projet Ginko pour les résidents des Aubiers, l'Opération d'Intérêt National Euratlantique et Saint-Jean, Belcier, Carle Vernet, le PNRQAD, le projet Bordeaux (Re)Centres et le quartier St Michel Sainte-Croix.

En résumé, le premier CUCS s'était centré sur l'amélioration des conditions de vie quotidienne des habitants en attendant les transformations urbaines. Le présent avenant devra poursuivre cette approche de proximité mais en y ajoutant une attention particulière afin que ces évolutions constituent une réelle plus value pour les habitants sur tous les champs que nous accompagnons : opportunités pour l'emploi et la formation sur les constructions à venir, dans les nouveaux équipements, l'accès au parcours résidentiel, l'ouverture de nouvelles offres sportives, culturelles, de services, de transport, de santé, d'aménagements d'espaces publics, évolution d'image, baisse de l'insécurité, etc..

## ***La déclinaison territoriale et thématique***

Pour mémoire le CUCS et les plans d'actions élaborés pour la période 2007 – 2012, sont le fruit d'un important travail méthodologique et fortement ancré sur le terrain :

Ils s'inscrivent tout d'abord dans la dynamique engagée par la Ville lors du précédent Contrat de Ville et découlent de son évaluation ; ils résultent des journées de travail menées fin 2006 associant l'ensemble des partenaires de terrain et institutionnels concernés ; en ce sens ils illustrent totalement la qualité du travail de partenariat et de proximité sur lequel se fonde la démarche.

Ils constituent une feuille de route, un cadre permettant de mobiliser chacun mais demeurent évolutifs soumis aux décisions de l'ensemble des Institutions, dont la Ville évidemment mais tenant compte également de la vie des acteurs de terrain, de leurs projets, de leurs moyens.

Ils déclinent de manière territoriale et donc avec plus de finesse les grands axes stratégiques d'intervention suivants :

- le développement social et par conséquent le développement sportif, éducatif, culturel, la santé ou encore l'animation globale,
- le développement urbain et plus particulièrement l'accompagnement des mutations de la ville ainsi que les questions de gestion urbaine de proximité,
- le développement économique et spécifiquement les questions d'insertion ou d'accès à l'emploi,
- la sécurité et la prévention de la délinquance.

# Les

# territoires

## Rappel du contexte, évolutions et perspectives - Données Statistiques

Quartiers Prioritaires	population (RP2008)	Revenus fiscaux (2008)		Activité des résidents							Diplômes et Formation		
	Population en 2008 (princ)	revenu par ménage: médiane	revenu par UC: médiane	Actifs 15-64 ans en 2008 (princ)	Actifs 15-24 ans en 2008 (princ)	Chômeurs 15-64 ans en 2008 (princ)	tx chômage	Chômeurs 15-24 ans en 2008 (princ)	TX 15-24	Inactifs 15-64 ans en 2008 (princ)	Pop 15 ans ou plus non scolarisée en 2008 (princ)	Pop 15 ans ou plus non scol. Sans diplôme en 2008 (princ)	Pop 15 ans ou plus non scol. CAP-BEP en 2008 (princ)
BACALAN	6 515	20 171	13 982	2 961	373	531	18%	132	35%	1 296	4 888	1 557	1 287
BENAUGE-BASTIDE	5 891	19 194	13 706	2 611	310	466	18%	96	31%	1 267	4 038	928	957
CHARTRONS ST LOUIS	14 957	21 270	16 819	8 515	1 154	1 322	16%	302	26%	2 712	10 556	1 433	1 876
GRAND PARC	10 407	18 709	13 848	4 690	576	822	18%	173	30%	1 821	7 459	1 831	1 802
LES AUBIERS	4 314	12 855	7 133	1 768	315	585	33%	110	35%	889	2 564	1 034	535
ST JEAN-BELCIER-CARLE VERNET	7 359	18 535	14 170	3 720	641	697	19%	192	30%	1 582	5 122	1 097	1 238
ST MICHEL	11 026	12 865	10 538	5 580	1 094	1 390	25%	291	27%	3 881	6 393	1 234	991

Quartiers Prioritaires	Logement				Bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (2010)		Allocataires CAF			
	Logements en 2008 (princ)	Résidences principales en 2008 (princ)	Logements vacants en 2008 (princ)	tx logt vacants	Allocataires CNAM bénéficiaires de la CMUC	Population bénéficiaire de la CMUC	Nombre d'allocataires	Nombre de familles monoparentales	Nombre d'allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales	tx d'allocataires dépendants plus de 50 %
BACALAN	3 217	3 020	197	6%	438	896	1 687	330	613	36%
BENAUGE-BASTIDE	2 886	2 719	151	5%	407	858	1 827	318	578	32%
CHARTRONS ST LOUIS	8 241	7 649	501	6%	613	1 075	4 341	696	1 019	23%
GRAND PARC	5 390	5 147	213	4%	639	1 355	2 989	621	856	29%
LES AUBIERS	1 429	1 410	18	1%	650	1 434	1 333	291	596	45%
ST JEAN-BELCIER-CARLE VERNET	4 310	3 911	356	8%	464	841	2 632	411	774	29%
ST MICHEL	7 807	7 024	725	9%	929	1 428	5 258	407	1 550	29%

Population RP2008

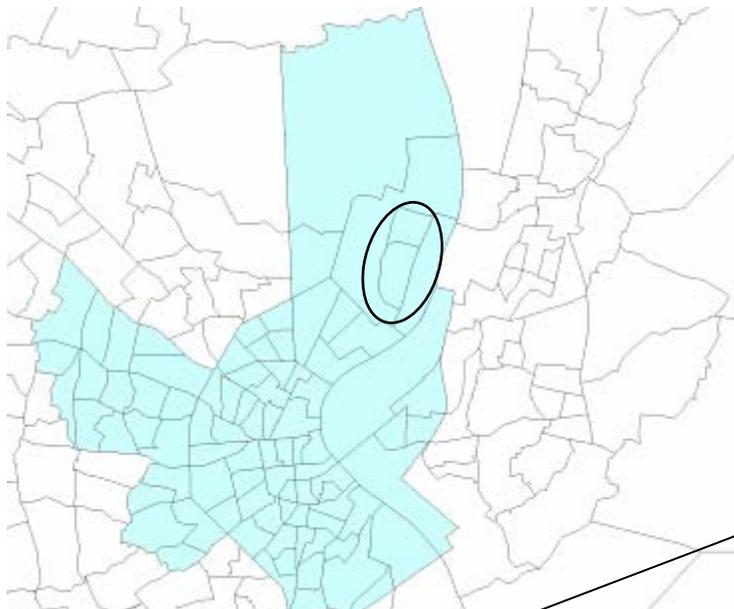
Source : Direction Générale des Impôts

Source : Insee, Recensement de la population 2008 exploitations principale et complémentaire.

Source : Caisse Nationale d'Assurance Maladie

Source : Caisse Nationale d'Allocations Familiales

# QUARTIER BACALAN-CLAVEAU



Boulevard Albert Brandeburg



Cité Claveau



Rue Henri Collet



Habitat individuel ancien construit avant 1949.  
Maison urbaine en profondeur avec jardinet individuel sur l'arrière du corps d'habitation.  
Façade avec entrée sur la route.



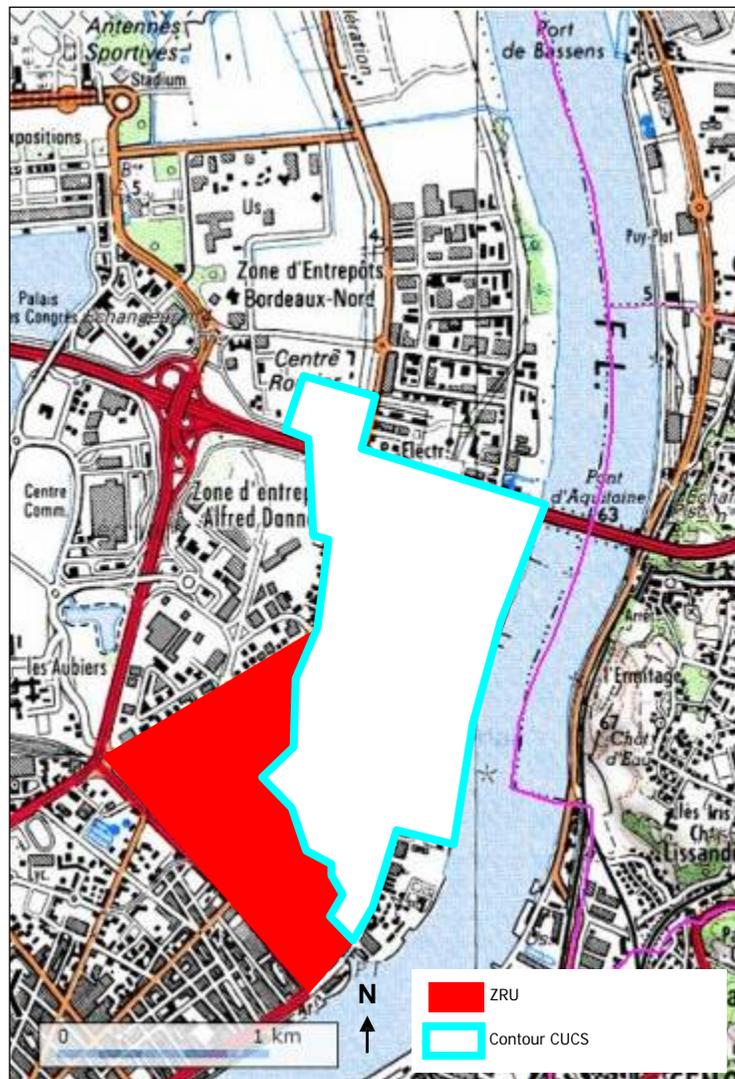
Habitat semi-collectif en R+1 construit de 1950 à 1959 et rénové en 1981. Garage individuel qui donne sur la rue.



Habitat collectif en R+10 construit après les années 60 en face de la Cité Lumineuse détruite aujourd'hui.

**Un quartier au bâti mixte, de l'échoppe au grand ensemble. Des opérations de rénovation menées depuis les années 80 ont en partie modifié sa physionomie avec entre autres des destructions lourdes comme celle de la Cité Lumineuse en 1997. Mais également des bouleversements à venir avec le projet des Bassins à Flot aux portes du quartier et l'éco-quartier Ginko sur les berges du Lac dont la construction a débuté en juillet 2010.**

LES ZONAGES DE LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE  
SUR LE QUARTIER BACALAN CLAVEAU EN 2011



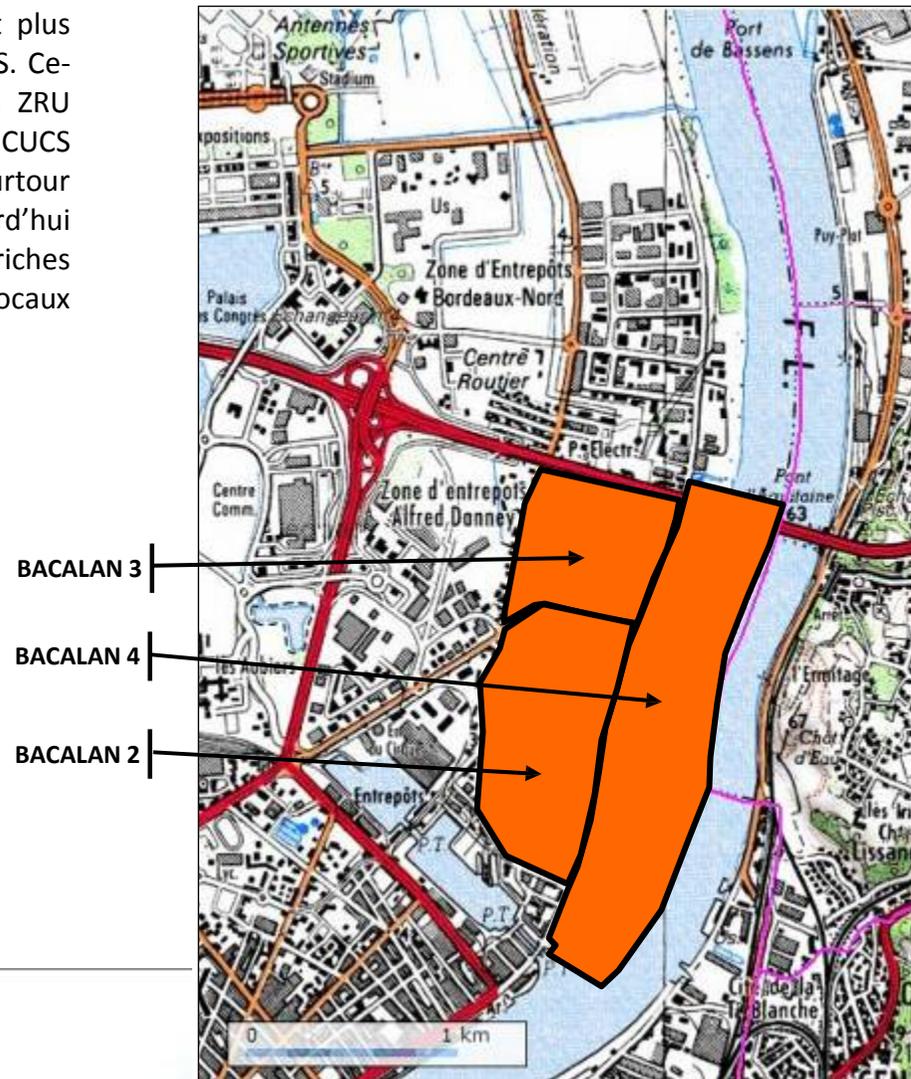
Le zonage de la ZRU est plus étendu que celui du CUCS. Cependant, la partie de la ZRU non recouverte par le CUCS recouvre en réalité le pourtour des Bassins à Flot aujourd'hui encore composé de friches industrielles et de locaux d'activité.

Le Quartier Bacalan Claveau est inscrit dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Bordeaux en **Quartier de priorité 1**.

Il est également classé en **Zone de Redynamisation Urbaine** par le décret n°96-1157 du 26 décembre 1996.



IRIS concernés



L'IRIS BACALAN 1 n'est pas retenu car il est situé pour moitié en dehors de la ZRU et la seule partie concernée ne recouvre que le tissu d'activité au Nord des Bassins à Flot.

Les autres IRIS se recoupent plutôt bien avec le zonage officiel à l'exception du petit îlot d'habitations au Nord de la rocade.

# Le plan d'action Bacalan

## Axe 1 : Poursuivre les actions de désenclavement et de requalification du quartier

- *Intégrer les besoins du quartier dans la création du programme d'aménagement d'ensemble des Bassins à Flots*
- *Développer et renforcer les actions autour de la valorisation du quartier, de la communication et de l'implication des acteurs et des habitants*
- *Favoriser, accompagner la mixité, toucher et impliquer les nouveaux habitants*
- *Réaliser un état des lieux de la propreté /engager une réflexion sur l'amélioration et le développement du secteur Labarde*

Dans le cadre du Programme d'aménagement des Bassins à flots des changements majeurs vont impacter le quartier. En effet dès 2014 c'est 3000 habitants de plus qui vont arriver sur le quartier avec une mutation importante tant au niveau de l'espace urbain avec une nouvelle organisation des espaces collectifs et des besoins en équipements que du développement économique comme le Centre Culturel et Touristique du vin et l'implantation de nouvelles entreprises. D'autres projets comme le pont Bacalan/Bastide (2013), la rue Lucien Faure (2015) et la place Latule vont avoir des conséquences sur le quartier. Le travail de collaboration avec la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme devra être renforcé.

Afin d'éviter l'enclavement du secteur Labarde/Claveau/Port de la Lune, des connexions doivent être faites avec le "nouveau quartier" à travers des actions transversales dans les domaines du sport, de la culture, de l'insertion, de l'emploi et du socio-éducatif.

L'harmonisation de l'aspect physique (propreté, entretien des espaces verts...) est également un enjeu fort, c'est pour cela que la poursuite de la mise en place de la démarche de Gestion Urbaine de Tranquillité (GUP) au nord du quartier doit être une priorité. Le diagnostic en marchant effectué en 2011 a renforcé la nécessité d'intervenir sur des secteurs comme Labarde, Claveau et le Port de la lune tant au niveau technique (propreté, espaces verts, éclairage...) qu'au niveau socio éducatif (notamment les actions en direction des 15/25 ans).

## Axe 2 : Favoriser l'intégration, la cohésion et le développement social

- *Favoriser l'accès aux activités sportives, culturelles, éducatives et de loisirs au plus grand nombre tout en impliquant les nouveaux habitants*
- *Consolider le journal de Bacalan, Mascarets et la dynamique autour du multisports*
- *Réflexion autour des équipements sportifs*

Les acteurs du territoire sont nombreux et l'offre qu'elle soit sportive, culturelle, éducative et de loisirs même si elle est dense doit être renforcé. Le travail sur la complémentarité et l'articulation des actions doit être poursuivi en tenant compte des besoins des habitants et de l'évolution urbanistique. L'opportunité du diagnostic territorial partagé du Centre d'Animation à vocation Sociale et Culturelle (2012/2013) associant les habitants, les acteurs associatifs et les institutions sera un bon "levier" pour travailler la cohérence et la pertinence des actions à l'échelle du territoire en tenant compte de ses évolutions.

Les objectifs du précédent CUCS restent d'actualité et l'accompagnement de projets y contribuant devra s'accentuer. Quelques exemples :

- Le journal et le lien associatif de la Régie de Quartier Habiter Bacalan sont des actions qui prennent en compte les évolutions du quartier notamment par la distribution auprès de nouveaux habitants et la mise en place d'un site Internet qui sera à la fois un portail de la vie associative et qui développera des outils collaboratifs pour les acteurs du territoire (agenda partagé, plans....)
- La mise en place d'événements culturels dont le Festival Nomades de l'Association Mascarets participe à l'attractivité du quartier tout en développant une dimension interculturelle favorisant le mieux vivre ensemble.
- La mise en place d'une école Multisports par l'association Sportive Charles Martin répondra à un manque depuis la fermeture de l'ABC (2009) en permettant aux enfants de Bacalan de découvrir des activités sportives.

Ce travail doit tenir compte des mutations urbaines et s'articuler avec l'implantation de nouveaux équipements (salle de sport, espaces associatifs...). L'offre sportive, culturelle et socio-éducative devra s'harmoniser à l'échelle du territoire afin de ne pas créer de déséquilibre entre les anciens et nouveaux territoires tout en favorisant les mixités.

### **Axe 3 : Faciliter l'insertion sociale et professionnelle**

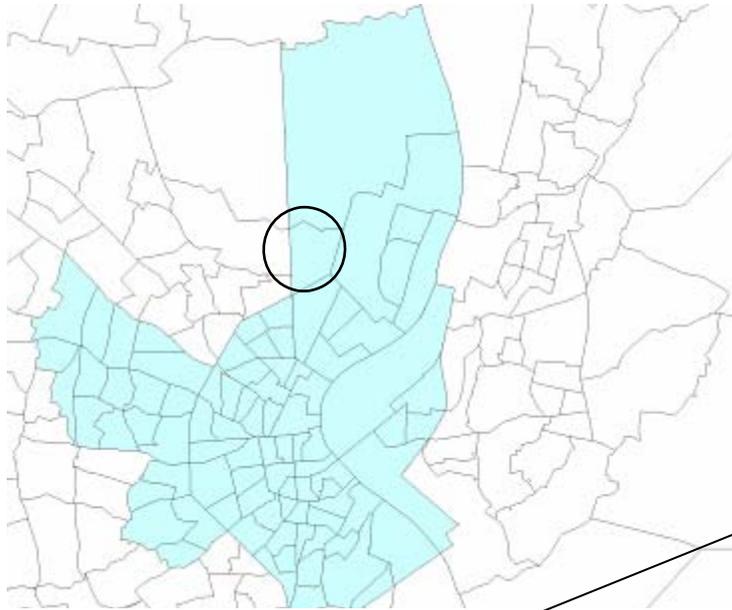
- ***Développer les clauses d'insertion et les chantiers d'insertion pertinents et diversifiés***
- ***Accompagner l'accompagnement et le développement de la Régie de Quartier Habiter Bacalan***

Des actions ont été développées dans ce domaine (Chantier d'insertion vélo du Garage Moderne, création d'une plateforme de compostage par la Régie de Quartier...) mais compte tenu des chiffres du chômage notamment celui des jeunes adultes qui est relativement élevé, ces actions doivent être renforcées et nous devons continuer à en développer en tenant compte de l'opportunité amené par l'aménagement des Bassins à flots avec une attention particulière autour des projets en direction des jeunes (Chantiers éducatifs, lieux ressources...).

### **Axe 4: Améliorer la sécurité**

Cf. – Approche thématique – Prévention de la Délinquance

# QUARTIER LES AUBIERS



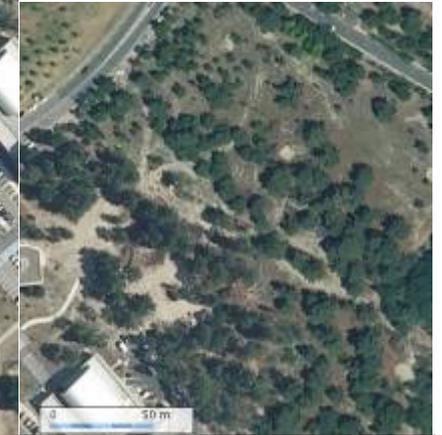
Cité Les Aubiers



Zone d'activité les bureaux du Lac



Zone de construction de l'Eco-quartier GINKO



Grands ensembles construits au début des années 70. Urbanisme de dalle avec des tours très hautes. Exclusivement de l'habitat collectif. Après la réhabilitation de la résidence du Lac, les bailleurs sont actuellement en train de faire la réhabilitation des aubiers. Un projet de requalification de l'espace public est en cours.



Locaux de bureaux avec la présence notamment de la Chambre de Commerce, de centres de formations, d'activités tertiaires, de la Mission Emploi Bordeaux Nord : un secteur en mettre en lien avec les aubiers



De forts enjeux avec l'arrivée du Quartier Ginko sur les berges du Lac : être levier pour les aubiers en terme d'accès à de nouveaux équipements de cohabitation des deux secteurs.

**Un quartier de grands ensembles actuellement très homogène à l'exception des locaux d'activités tertiaires. Ginko et le réaménagement des aubiers doivent être une opportunité pour combler le déficit en équipements publics pointé du doigt par ses habitants, tout comme l'arrivée u tramway à contribuer à désenclaver le quartier.**

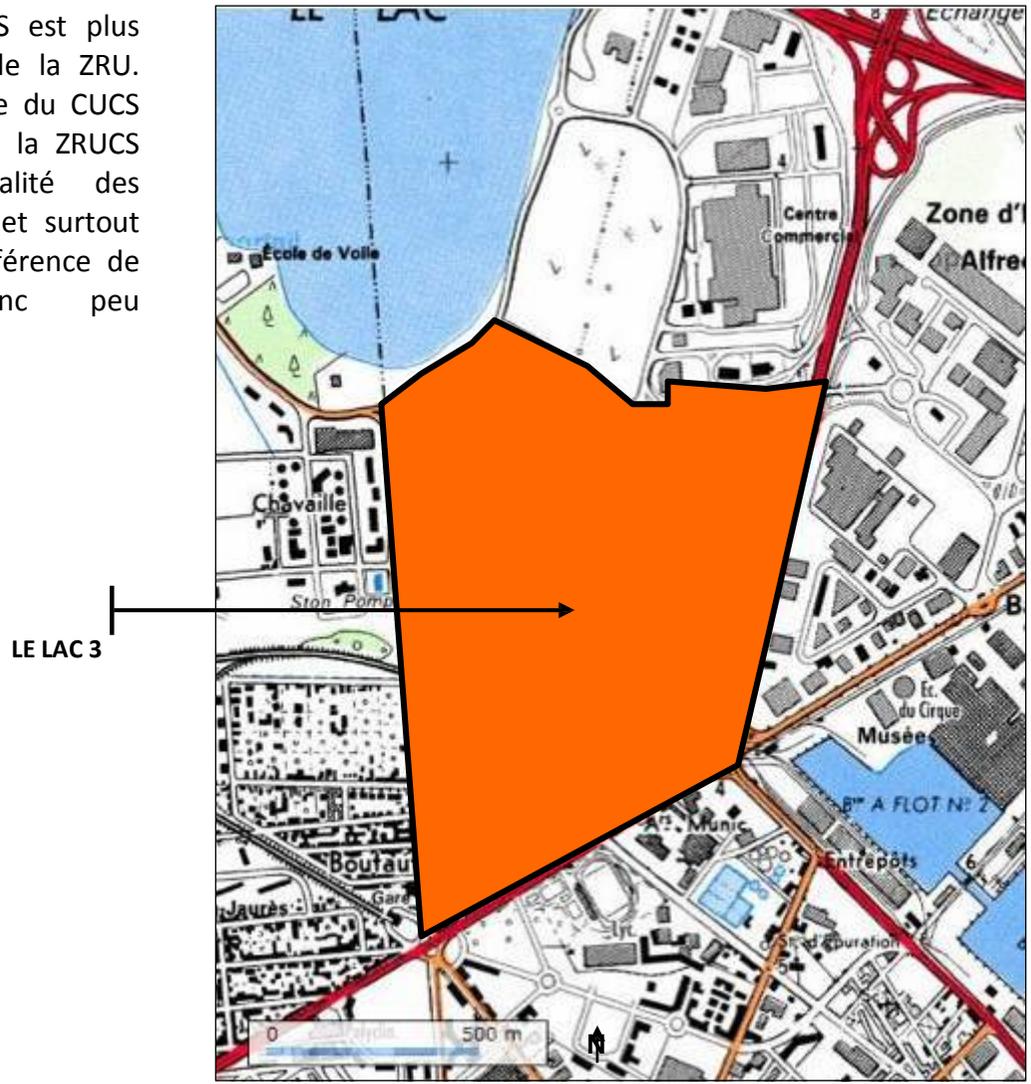
# LES ZONAGES DE LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE SUR LE QUARTIER LES AUBIERS EN 2011



Le zonage du CUCS est plus étendu que celui de la ZRU. Cependant, la partie du CUCS non recouverte par la ZRUCS recouvre en réalité des secteurs non bâtis et surtout non habités. La différence de zonage a donc peu d'incidences.

Le Quartier des Aubiers est inscrit dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Bordeaux en **Quartier de priorité 1**. Il est également classé en **Zone de Redynamisation Urbaine** par le décret n°96-1157 du 26 décembre 1996.

## IRIS concerné



L'IRIS LE LAC 3 recouvre en totalité le zonage de la géographie prioritaire. Cependant il est un peu plus étendu et tient compte du tissu d'activités au Nord de la Place Ravezies. L'absence d'habitants dans ce secteur n'a toutefois pas d'incidence sur l'analyse du quartier CUCS

# Le plan d'actions des Aubiers

## Axe 1 : FAVORISER LA TRANQUILLITE PUBLIQUE ET RENFORCER LES ACTIONS DE PREVENTION

Cf. – Approche thématique – Prévention de la Délinquance

## Axe 2 : RENFORCER LA QUALITE DE VIE QUOTIDIENNE ET FAVORISER LE LIEN SOCIAL

- ***Embellir le quartier, développer les espaces urbains et les services de proximité***

Depuis 2007, un groupe Gestion Urbaine de Proximité a été impulsé par la DDSU. Ce groupe est composé de divers services de la Ville, de la CUB, de la Régie de Quartier, d'Aquitanis, de Domofrance, de la Police Nationale et de la déléguée du Préfet. Grâce à ce travail commun, de nombreuses améliorations ont pu être constatées par les habitants concernant leur cadre de vie. Cette GUP sera l'outil privilégié d'accompagnement des mutations que va connaître le quartier. Nous y avons depuis peu associé des habitants conformément aux engagements pris dans la convention GUP.

A la lecture du précédent CUCS et d'un diagnostic que nous venons de mener avec les habitants, les actions qu'il nous reste à renforcer ou à développer sont les suivantes :

- redynamiser la réflexion autour de l'aménagement paysager du quartier
- relancer les actions de sensibilisation à la propreté/ au tri sélectif
- renforcer le mobilier urbain et les aires de jeux disponibles sur le quartier
- développer la signalétique pour un meilleur repérage des structures et des espaces de proximité

Ces améliorations se feront en lien direct avec le projet de renouvellement urbain du quartier.

Concernant les services de proximité et le renforcement du lien social, un certain nombre d'actions ont pu voir le jour pour favoriser l'accès au plus grand nombre aux activités sportives, culturelles, éducatives et de loisirs. L'offre en direction des 16-25 ans doit être renforcée notamment concernant l'insertion professionnelle. Enfin il est indispensable de consolider les actions de médiation sociale, administrative et interculturelle. Une réflexion pourra être engagée sur la question d'un poste d'écrivain public/ traducteur pour ce quartier.

- ***Renforcer le projet éducatif local, la réussite éducative et soutenir la parentalité***

Le quartier restant le secteur où le nombre de familles monoparentales est le plus élevé sur la ville, il est indispensable de continuer les actions d'appui à la parentalité. L'accompagnement à la scolarité doit être maintenu et les actions permettant notamment de renforcer le lien entre l'école et les parents sont à développer. Le Programme de Réussite Educative reste l'outil privilégié pour accompagner les enfants les plus en difficultés.

- ***Renforcer la vie associative, le partenariat local***

Même si de nombreuses actions ont été entreprises pour appuyer les associations et en faire émerger de nouvelles (notamment par des jeunes du quartier..), le tissu associatif local reste fragile. Le CUCS via l'impulsion des journées festives inter-associatives a tenté d'amorcer le renforcement du lien entre les associations afin de permettre une meilleure interconnaissance et des mutualisations entre structures. Ces actions sont actuellement portées par le centre d'animation. Il est primordial de consolider son implantation au cœur de quartier et de continuer à soutenir la dynamique associative du secteur.

- **Répondre aux problématiques de santé des habitants**

Cf. – Approche thématique – Santé

### **Axe 3 : RENFORCER LES ACTIONS EN MATIERE D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE**

- **Favoriser les conditions d'accès aux dispositifs existants pour la population en difficultés d'insertion**

De nombreuses actions ont pu émerger sur cette thématique (développement de l'association Zeki, Projet Passerelle, Formation voile, Formation Cuisine du Monde, ouverture de la Mission Emploi...) mais compte tenu des chiffres toujours élevés du chômage et du bas niveau de qualification, ces actions doivent être confortées et nous devons continuer à en développer de nouvelles. La création de liens entre les modes de garde et l'accompagnement des parents en recherche d'emploi a été entamée mais doit encore se poursuivre.

Les actions d'insertion sociale doivent être consolidées tel que le dispositif Passerelle, ou encore par une réflexion sur la mise en place de l'action d'auto-réhabilitation.

- **Développer les relations avec les entreprises intervenant sur le quartier du Lac et travailler sur les représentations**

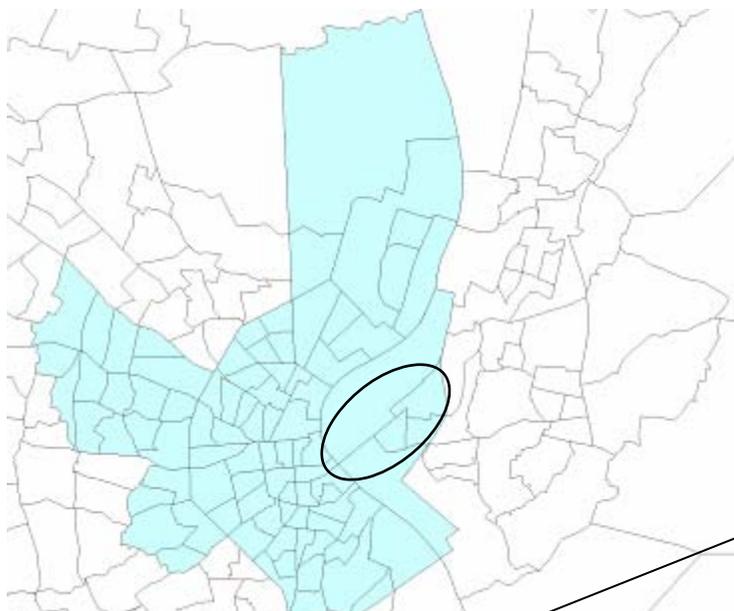
La Mission Emploi Bordeaux Nord est l'outil privilégié pour créer le lien entre les demandeurs d'emploi du quartier et les offres d'emplois qui vont émerger via les nombreuses mutations urbaines que connaît le secteur ( Ginko, futur réaménagement des Aubiers, Bassins à Flots ...) Il serait nécessaire de reconduire des actions du type forum de l'emploi, forum d'orientation ... Par ailleurs le développement d'actions, travaillant sur les représentations concernant les filières professionnelles mais aussi les publics résidant dans les quartiers, sera à favoriser.

### **Axe 4: POURSUIVRE LA REFLEXION SUR LE DEVENIR DU QUARTIER DANS LA VILLE**

La Ville a lancé un marché pour une étude pré-opérationnelle au dernier trimestre 2010 afin de préciser les orientations définies par le marché de définition sur deux secteurs prioritaires: le premier concerne la résidence des Aubiers en lien avec la recomposition urbaine autour du cours des Aubiers et de sa prolongation. L'autre concerne la résidence du Lac en lien avec le futur éco quartier Ginko.

En parallèle, les travaux du nouveau éco-quartier Ginko attenants à la résidence du Lac ont débuté avec de premières livraisons pour mi -2012. Les scénarios de développement urbain étant bien enclenchés, le CUCS va être l'outil d'accompagnement des habitants du Lac à ces changements et permettra l'expression d'une véritable démarche de projet de quartier qui devra fédérer tous ses acteurs. Des actions de partenariat ont d'ailleurs pu être amorcées avec Bouygues Immobilier (promoteur de Ginko) et d'autres sont à venir. L'objectif est bien de construire un lien durable entre ces deux quartiers et leurs habitants. Par ailleurs la réhabilitation du terrain de foot des Aubiers, l'arrivée du nouveau gymnase et du jardin promenade seront quelques uns des lieux où nous devons nous assurer d'une réelle mixité entre les deux secteurs.

# QUARTIER BENAUGE-BASTIDE



Cité de la Benauge



Rue du Recteur Thamin



HBM construits dans les années 50, en pierre, patrimoine classé. Aujourd'hui problèmes de vétusté et parc central à requalifier.



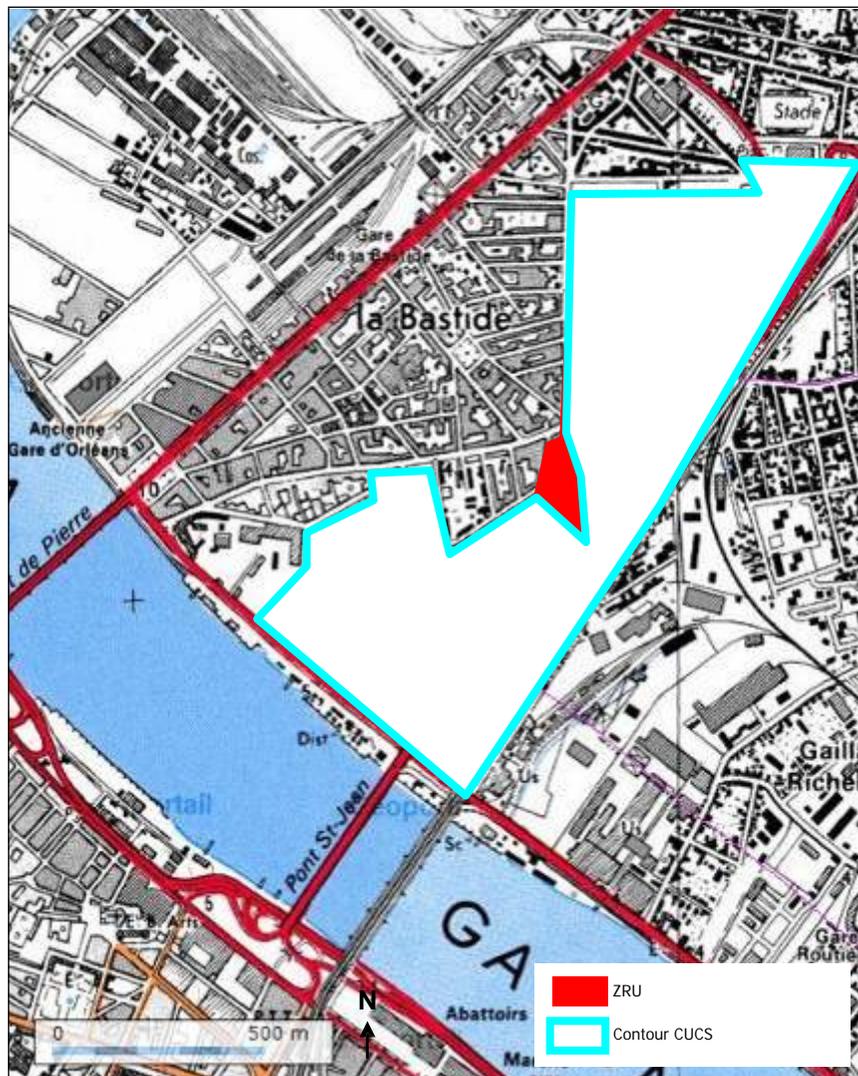
HLM plus récents (années 70). Epoque des grands ensembles. Habitations collectives en hauteur et en barres. Parc intérieur également. Proximité des 4 voies qui crée des nuisances.



Partie du quartier de bâti ancien sur le modèle des échoppes bordelaises ou des maisons à entrepôt, c'est un patrimoine qui offre un potentiel de valorisation du quartier.

**Un quartier au bâti mixte, de l'échoppe au grand ensemble. Des HBM aujourd'hui patrimonialisés. Les bâtiments souffrent de leur vétusté. Cependant le quartier est intégré dans le secteur de l'Opération d'Intérêt National et fait l'objet d'études pour des opérations de renouvellement urbain. Il risque donc de subir de profonds bouleversements dans les années à venir.**

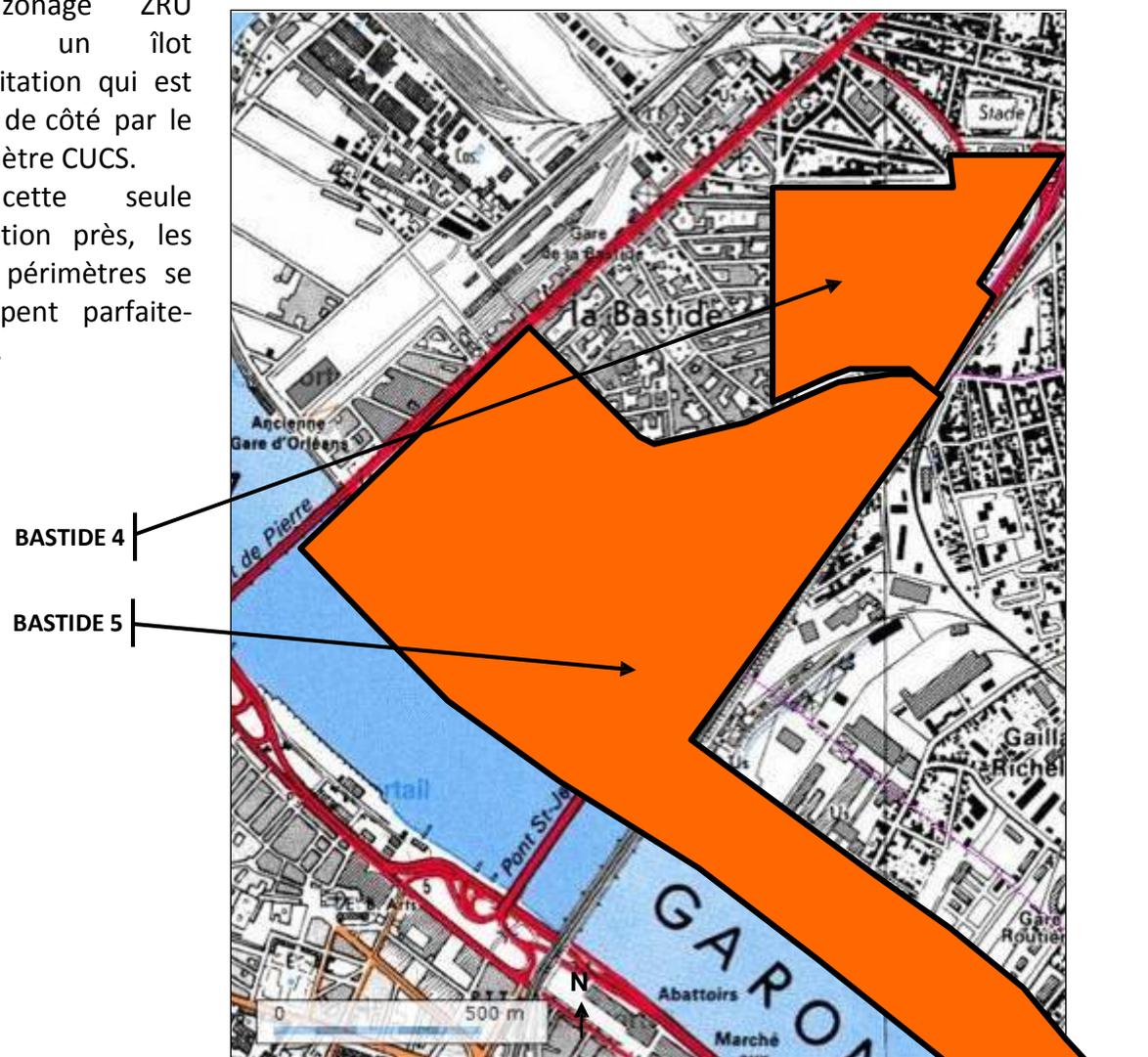
## LES ZONAGES DE LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE SUR LE QUARTIER BASTIDE BENAUGE EN 2011



Le Quartier Bastide Benauge est inscrit dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Bordeaux en **Quartier de priorité 1**. Il est également classé en **Zone de Redynamisation Urbaine** par le décret n°96-1157 du 26 décembre 1996. Depuis 2008, il est l'un des 215 quartiers « **Dynamique Espoir Banlieue** ».

Le zonage ZRU inclut un îlot d'habitation qui est laissé de côté par le périmètre CUCS. A cette seule exception près, les deux périmètres se recoupent parfaitement.

## IRIS RETENUS POUR L'ETUDE



L'IRIS BASTIDE 5 est retenu même s'il recouvre une part beaucoup plus étendue que le périmètre CUCS. Toutefois, à l'exception du Quartier à l'Est de la Place Stalingrad, ce ne sont que des tissus d'activité sans habitation. Le différentiel entre les deux IRIS est intéressant pour mettre en évidence les problématiques spécifiques sur La Benauge.

## Le plan d'action Benaug bastide

Malgré la présence de la Garonne, si l'on regarde une carte l'agglomération, le quartier de La Bastide se situe au centre de Bordeaux. De ce fait, son statut ne peut être celui de la périphérie mais bien celui d'un cœur de ville.

Sur plus de 200 hectares, le quartier de La Bastide associera tout ce qui constitue un cœur de ville :

- un écrin de 43 hectares d'espaces verts, animés de restaurants et d'activités de loisirs
- un patrimoine existant réhabilité et revalorisé
- un grand pôle d'activités dans une zone franche densifiée (économe en foncier et utilisatrice de main-d'œuvre) avec davantage de mixité dans les activités
- un pôle universitaire actif
- de nouvelles formes d'habitat respectueuses de l'environnement et soucieuses de durabilité. Le futur parc aux Angéliques, compte tenu de sa taille et de la présence du fleuve, pourra devenir un véritable instrument écologique et paysager
- de grands équipements publics

C'est dans cette perspective que plusieurs projets d'aménagements sont prévus (Brazza, cœur de Bastide, ZAC Niel, le parc aux angéliques...) dont le territoire de la Benaug dans le cadre du projet intercommunal (Cenon, Floirac et Bordeaux).

Dans ce cadre le plan d'action CUCS reste d'actualité et devra prendre en compte ces mutations urbaines que ce soit dans les domaines de l'insertion, l'emploi, le logement, le lien social, etc.

Sur le secteur Bastide Benaug afin d'accompagner les habitants dans ces changements nous avons initié à la Benaug une démarche de Gestion Urbaine de Proximité afin de participer à l'amélioration du cadre de vie. Cette démarche a été indexée au cahier des charges des urbanistes en charge de l'étude pré-opérationnelle Joliot Curie afin d'être au plus près des préoccupations des habitants. L'accompagnement des habitants devra continuer en articulant le travail de la GUP et le projet urbain dans sa phase opérationnelle.

### Axe 1 : Coordonner les offres de services, les rendre lisibles et accessibles à l'échelle du territoire

- **Poursuivre et développer le travail autour du mieux vivre l'école en soutenant notamment la dynamique du Réseau de Réussite Scolaire (RRS)**

Un travail a été initié en 2011 avec le Réseau de Réussite Scolaire (Primaire et secondaire) autour de l'articulation des dispositifs périscolaires (Accompagnement à la scolarité, accompagnement éducatif, accueil périscolaire...). Ce travail complexe du fait de la multiplicité des acteurs (Ville de Bordeaux, DDSC, Education Nationale, CAF, Centres sociaux et opérateurs culturelles et sportifs du quartier) est à intensifier afin de donner une information cohérente aux parents, d'accompagner les enfants dans de bonnes conditions et de rendre les dispositifs complémentaires.



- **Soutenir la dynamique partenariale dans les domaines des loisirs de proximité, du sport et de la culture.**

La dynamique partenariale est un élément important et structurant sur la Bastide. Il est important pour les opérateurs associatifs d'être complémentaires afin d'être les plus pertinents possibles. Le Comité de Liaison Inter Partenaires (Réunion avec les opérateurs toutes les 8 semaines) est l'outil facilitant l'interconnaissance et l'échange d'information mais il n'est que le point de départ à l'articulation des actions. Pour ce faire nous avons mis par exemple en place un groupe d'articulation avec les acteurs concernés du territoire (Centre d'animation Benauges, Centre d'animation Queyries, Girondins de Bordeaux hand Ball Club et ludothèque Interlude) dans un premier temps (il s'étoffera au fil du temps) afin d'optimiser les actions.

Un travail a également eu lieu autour de l'offre socio-éducative et culturelle en direction des jeunes, un état des lieux a été posé sur les domaines de la santé, les loisirs et l'insertion. Il apparaît pour les acteurs un besoin de valoriser cette offre, mais surtout de construire des réponses en direction des 16/25 ans.

Dans ce cadre nous privilégions le développement d'actions de proximité en direction des publics les plus fragiles. C'est dans cette perspective que nous accompagnons par exemple le développement d'un club de Boxe (Bastide Benauges Boxe).

## **Axe 2 : Mieux connaître le tissu associatif local, soutenir son développement et favoriser l'implication des habitants**

- ***Mieux connaître, soutenir et développer le réseau associatif local.***
- ***Soutenir le journal du quartier et proposer des ateliers d'écriture dans les structures du quartier***
- ***Favoriser la rencontre entre nouveaux et anciens habitants***

La dimension associative est un élément fort du développement du quartier car elle participe également à son attractivité. C'est dans cette perspective que la Mairie de quartier a mis en place un répertoire associatif et un forum des associations à l'échelle de la Bastide.

Des rencontres entre opérateurs associatifs sont initiées par le DSU (Clip, réunion thématique..) et nous accompagnons l'émergence de nouvelles associations.

La programmation d'événementiels est importante pour la dynamique du quartier et des festivals comme Clair de Bastide (Danse), Queyries fait son cirque, Bouge ta santé à la fête du jeu, sont à privilégier comme élément structurant du lien et de la cohésion sociale.

Dans le cadre du diagnostic en marchant mis en place à la Benauges pour lancer la démarche de Gestion Urbaine de proximité les habitants ont constaté un manque de communication entre les habitants, les acteurs de terrains et les institutions et ont souhaité créer un journal de quartier qui est né en mars 2011. Les objectifs sont de recréer du lien entre les habitants, de promouvoir le quartier de la Benauges en valorisant ses potentialités (Square Pinçon, pole danse, premier pas du conservatoire...) de valoriser la vie associative et d'informer sur le futur renouvellement Urbain tout en abordant le quotidien...

## **Axe 3 : Poursuivre l'atténuation du sentiment d'insécurité en confortant et développant des actions de prévention**

Cf. – Approche thématique – Prévention de la Délinquance

## Axe 4 : Faciliter l'insertion sociale et professionnelle et favoriser l'implantation d'activités économiques

- ***Soutenir les actions menées par l'association AIM***
- ***Développer les liens avec les entreprises du quartier***
- ***S'appuyer sur les réponses mises en place par la Mission Locale, le PLIE et la Maison de l'emploi***
- ***Développer les clauses d'insertion et les chantiers d'insertion***

Les objectifs du précédent CUCS restent d'actualité même si des actions ont été développées dans ce domaine (Codes.com d'AIM, chantiers du CALK...) mais compte tenu des chiffres du chômage notamment celui des jeunes adultes qui reste relativement élevé, ces actions doivent être renforcées et nous devons continuer à en développer en tenant compte des opportunités amenées par les différents projets d'aménagements urbains en s'articulant avec les opérateurs de l'insertion et du développement économique.

Des chantiers en direction des jeunes existent mais ils sont à intensifier et pourront pleinement participer à l'amélioration du cadre de vie notamment sur le secteur de la Benauge. Une réflexion est engagée avec la Fabrique à initiatives afin d'accompagner la mise en place d'un chantier d'insertion "collecte des encombrants" en s'appuyant sur une structure d'insertion telle que l'Association Bordeaux Bastide (ABB).

## Axe 5 : Accompagner la poursuite du projet urbain du quartier

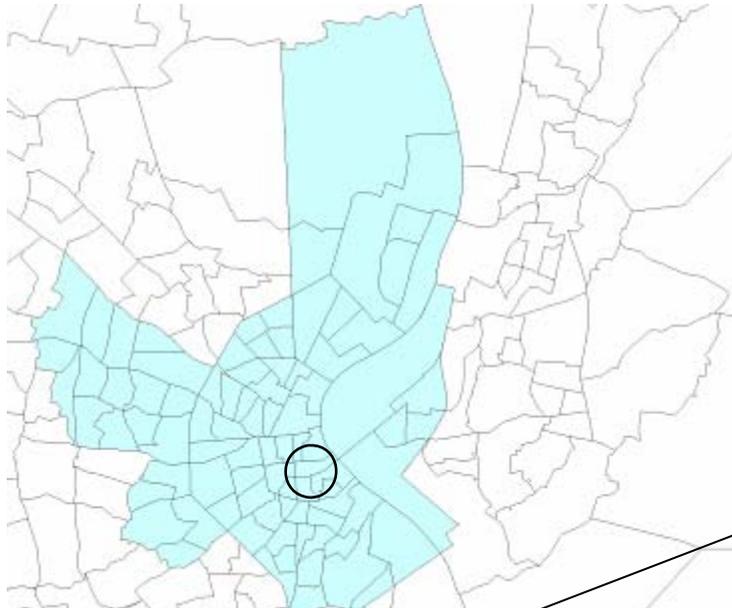
### Objectifs...

- ***Suivre les différentes phases du projet urbain du quartier de la Benauge et favoriser l'information de ce projet auprès des acteurs du quartier et des habitants***
- ***Développer une démarche de Gestion Urbaine de proximité***
- ***Améliorer l'accessibilité des équipements en travaillant sur la signalétique***
- ***Concrétiser un des projets de l'atelier d'urbanisme utopique mené par l'association Bruit du Frigo***

Le travail de collaboration avec la Direction de l'aménagement doit perdurer et s'intensifier. La GUP est encore en phase de démarrage et devra se concrétiser par l'élaboration d'une convention. Si le volet social (Journal) et le volet tranquillité publique (Cellule de veille du CLSPD) sont actifs, le volet technique (Entretien des espaces verts, propreté) demande dans les années à venir à être intensifié.

L'action initiée par Bruit du Frigo dans le cadre des ateliers d'urbanisme utopique s'inscrit dans une dynamique de concertation et de participation des habitants, éléments essentiels à la réalisation du projet urbain.

# QUARTIER SAINT-MICHEL



Place Saint- Michel

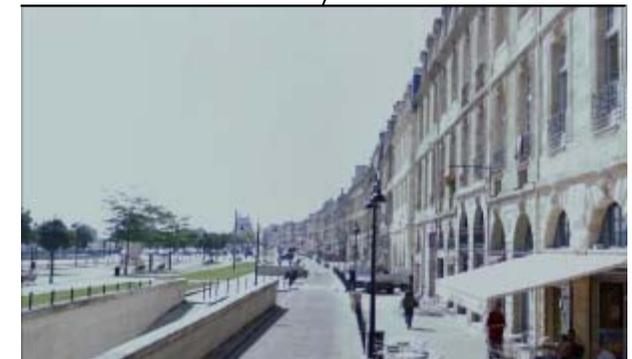


Quai des Salinières



Place centrale du quartier, lieu du marché qui être actuellement délocalisé en vue de la réhabilitation de la place

Photo André meunier

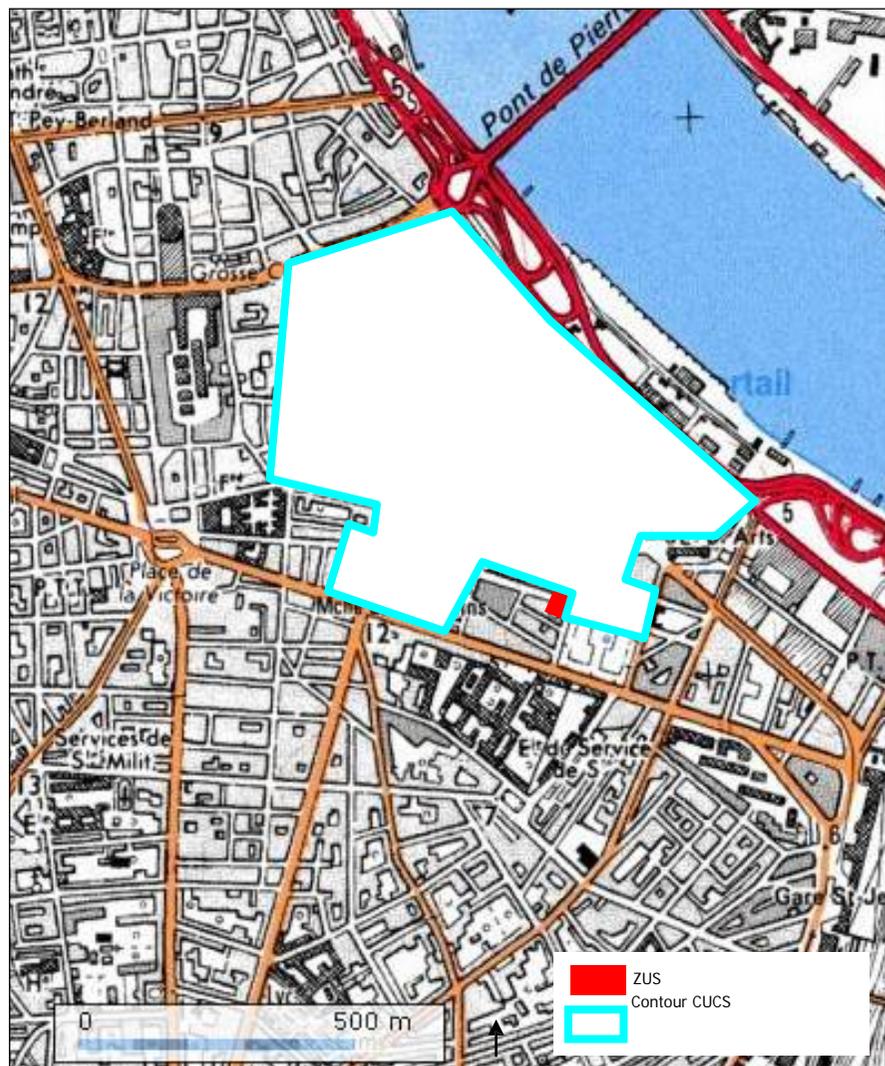


Façade des quais, emblématique de Bordeaux. Construction récente du Quai des Sports, qualifié de « poumon vert » du quartier Saint-Michel.

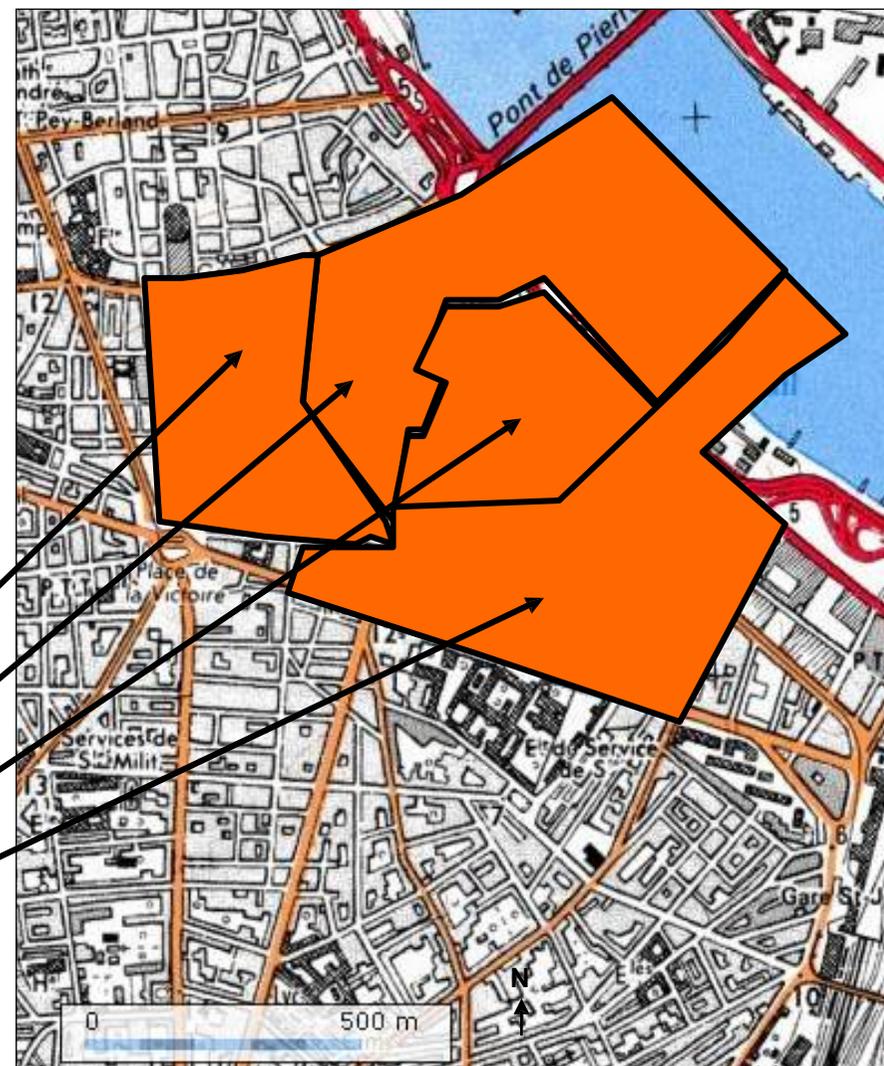
**Un quartier au bâti ancien, dense et pour une part en mauvais état. Cependant un patrimoine riche et donc un grand potentiel d'attractivité renforcé par sa localisation dans l'hypercentre bordelais. Le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) qui s'intègre dans le Projet Centre Historique de la Mairie de Bordeaux va permettre de valoriser ces potentialités. L'enjeu majeur sera de conserver les mixités et d'impliquer les habitants.**

LES ZONAGES DE LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE  
SUR LE QUARTIER SAINT-MICHEL EN 2011

IRIS concernés



Les zonages ZUS et CUCS sont quasiment identiques à l'exception de deux îlots de petite taille.



CAPUCINS VICTOIRE 3

CAPUCINS VICTOIRE 4

CAPUCINS VICTOIRE 1

CAPUCINS VICTOIRE 5

Le Quartier Saint-Michel est inscrit dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Bordeaux en **Quartier de priorité 2**. Il est également classé en **Zone Urbaine Sensible** par le décret n° 96-1157 du 26 décembre 1996.

L'IRIS CAPUCINS VICTOIRE 3 est retenu alors qu'un seul îlot se situe sur son périmètre. Le secteur sur lequel porte l'analyse est donc plus vaste que les périmètres officiels. Ce choix est compensé par le fait que le Quartier Saint-Michel est plutôt homogène et les problématiques rencontrées d'une rue à l'autre assez semblables.

## Le plan d'actions Saint-michel Sainte-Croix

### AXE 1: ACCOMPAGNER LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER ST MICHEL

Ce secteur est couvert par des périmètres de restaurations immobilières mais est également en pleine réhabilitation de son espace public. Après avoir accueilli l'arrivée du parc des sports Saint Michel, les habitants vont à présent suivre le réaménagement de l'espace Saint Michel et de l'axe place Canteloup - place Maucaillou mais aussi celui de la place André Meunier. Le Programme National de Requalification des Centres Anciens Dégradés, intitulé Bordeaux Re-centre, va conforter ces mutations. La valorisation, notamment du Jardin des Remparts (pour rappel, la première expérimentation d'utilisation de ce lieu a été réalisée dans le cadre du CUCS) apportera une réponse supplémentaire aux besoins d'espaces verts souvent évoqués par les habitants.

Mais un quartier ancien durable est avant tout un quartier au sein duquel les habitants se sentent bien, où les espaces publics du quartier répondent à une réelle demande sociale, avec des lieux d'échanges et d'interactions sociales. C'est pourquoi l'implication des habitants dans la construction de leur quartier est indispensable. Des concertations ont été mises en place afin d'impliquer chacun mais il s'agira de continuer d'accompagner l'ensemble de ces mutations. Les démarches qui ont pu être amorcées autour du travail sur la mémoire du quartier devront être valorisées. Seront également encouragées les actions permettant d'apporter des réponses précises aux habitants inquiets de ces changements et plus généralement qui prendront en compte l'évolution du quartier.

Concernant le réaménagement de la place André Meunier, le CUCS continuera d'accompagner les implications des habitants et des associations. Il s'agira notamment de poursuivre la dynamique amorcée lors d'Evento sur cette place.

Le CUCS accompagnera également les démarches permettant une meilleure gestion urbaine de proximité, notamment dans le cadre du PNRQAD.

### AXE 2 : FAVORISER L'INTEGRATION ET LA COHESION SOCIALE

- **Valoriser et favoriser l'accès aux diverses offres sportives, culturelles, éducatives et de loisirs**

La réalisation du projet de transformer la Halle des Douves en Maison des Associations permettra d'apporter des réponses aux besoins du tissu associatif local. En effet la disponibilité de locaux, la possibilité de mutualiser les moyens et permettre une meilleure lisibilité des actions auprès des publics seront quelques unes des réponses que pourra apporter ce lieu. Le CUCS continuera d'encourager les actions favorisant le lien inter-associatif et permettant de développer l'offre sportive, culturelle, de loisir et éducative. L'accompagnement à la scolarité continuera d'être accompagné de même que les actions permettant de soutenir les parents dans leur fonction éducative. Le rapprochement entre les familles et les institutions scolaires et éducatives devra être poursuivi, notamment en continuant d'apporter des réponses pour dépasser les problématiques linguistiques.

- ***Poursuivre les actions d'insertion sociale et professionnelle***

Le CUCS devra continuer d'accompagner l'ensemble des actions permettant la rupture de l'isolement afin de favoriser le lien social et toutes les formes de mixité.

Par ailleurs, l'ensemble des initiatives favorisant l'accès aux droits et la lutte contre les discriminations seront soutenus.

A la lecture des données statistiques, Saint Michel est un des secteurs où la question du chômage est la plus préoccupante. L'ouverture récente de la Mission Emploi Bordeaux Sud, dispositif remplaçant « le Village » devra être accompagné afin d'apporter des réponses en termes d'accès à l'emploi. Ce lieu devra être notamment le support opérationnel permettant le lien entre les opportunités d'emplois engendrés par les nombreux travaux liés au PNRQAD, l'OIN, André Meunier... et la demande des chômeurs du quartier.

L'ensemble des actions ayant pour objectif de diminuer les obstacles à l'accès à l'emploi seront également soutenues, notamment tout ce qui concerne la maîtrise de la langue et les problématiques de modes de garde.

### **AXE 3 : FAVORISER LA TRANQUILLITE PUBLIQUE ET RENFORCER LA PREVENTION**

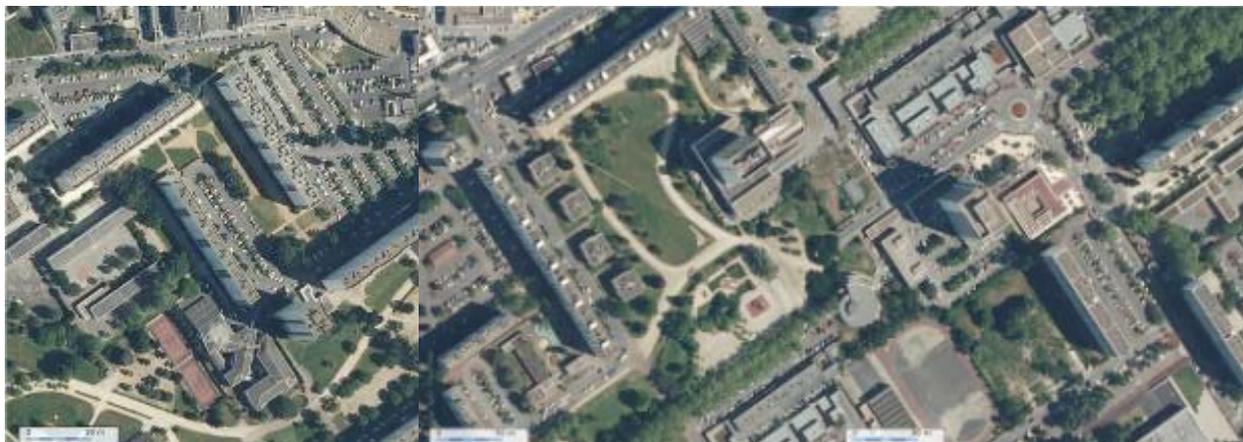
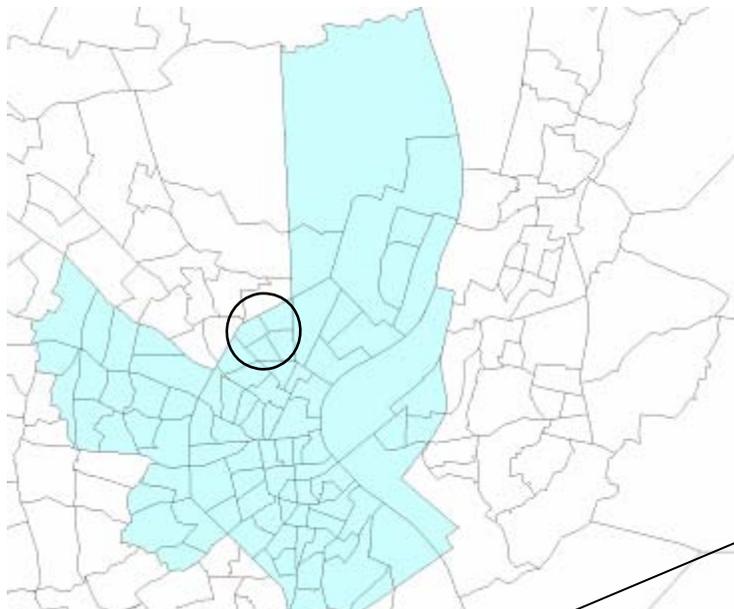
Cf. – Approche thématique – Prévention de la Délinquance

# QUARTIER GRAND PARC

Rue du Docteur Schweitzer

Rue Pierre Trébod

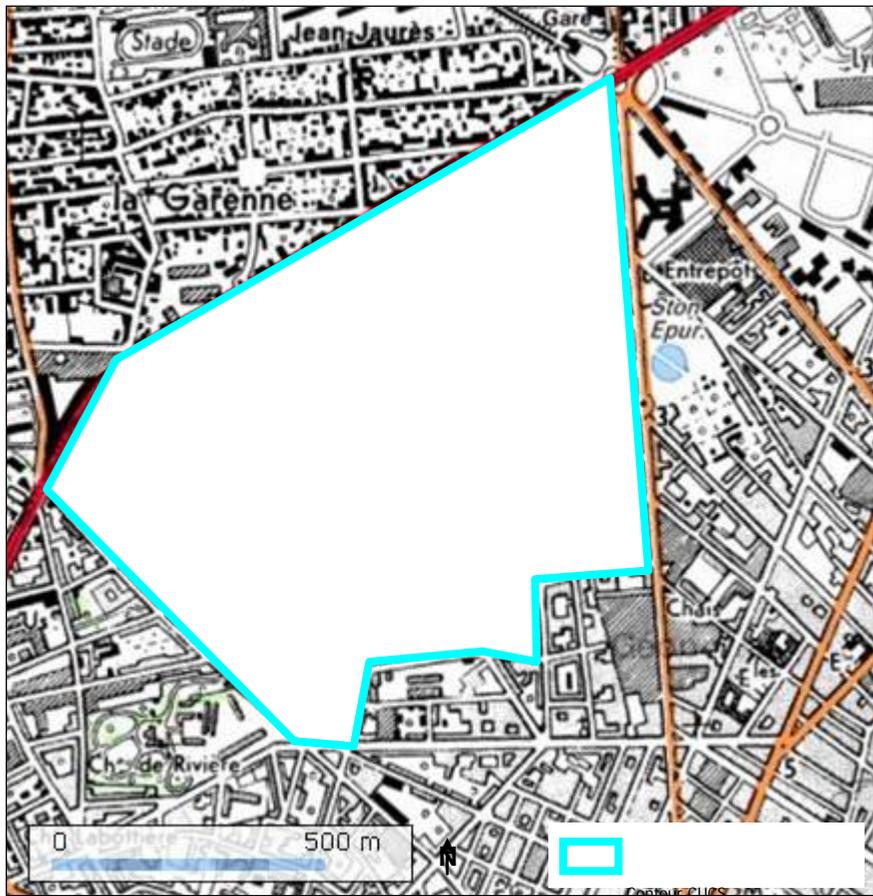
Rue Robert Schuman



Grand ensemble construit au début des années 70. 4000 logements s'organisent autour d'un grand espace de verdure centrale qui accueille la majorité des équipements du quartier. Une bonne desserte du quartier avec le tramway et une certaine proximité avec le centre de Bordeaux. Toutefois une partie des bâtiments se dégradent. Des espaces publics entretenus mais dont la trame n'a pas été retravaillée depuis la construction de la Cité.

**Un quartier très homogène à l'exception d'un îlot d'habitats du tissu ancien. Un cadre de vie qui se dégrade peu à peu mais des projets de refonte de l'espace public sont en cours. Certains bâtiments souffrent aussi de leur vétusté. Malgré une très bonne dotation en espaces publics et en transports en commun, le quartier reste déconnecté des quartiers alentours.**

**LES ZONAGES DE LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE  
SUR LE QUARTIER GRAND PARC EN 2011**

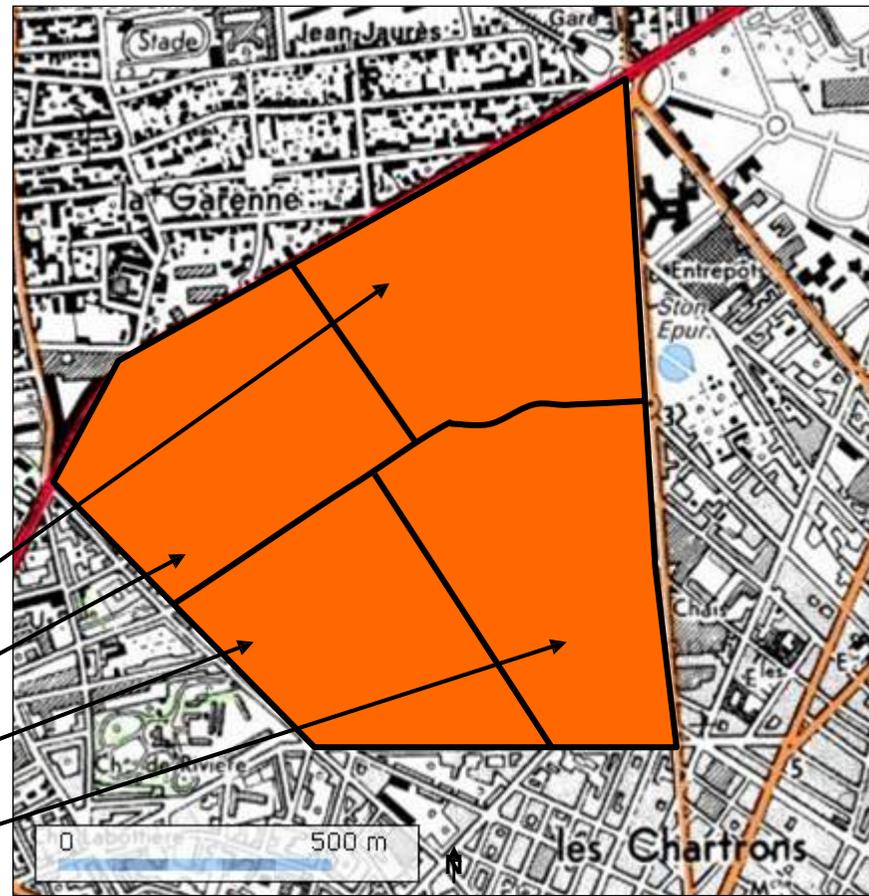


Le périmètre CUCS recouvre la totalité de la Cité du Grand Parc mais englobe également un petit îlot d'échoppes à l'Est du quartier.

Le Quartier Grand Parc est inscrit dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Bordeaux en **Quartier de priorité 2**.

**IRIS concernés**

- CHARTRONS GRAND PARC 5
- CHARTRONS GRAND PARC 6
- CHARTRONS GRAND PARC 8
- CHARTRONS GRAND PARC 7



Les IRIS CHARTRONS GRAND PARC 5, 6 et 8 recouvrent parfaitement le périmètre CUCS. Seul l'IRIS CHARTRONS GRAND PARC 7 englobe un tissu ancien qui en est exclu.

# Le plan d'actions Grand-Parc

## AXE 1 : DEVELOPPEMENT URBAIN

- ***Favoriser une intervention cohérente en matière d'habitat et de logement***

La démarche de résidentialisation du parc d'Aquitanis s'amorce sur le quartier, en partenariat avec la Ville et le soutien financier de la CUB, sur la période 2011-2016. La première étape de ce programme concerne la réhabilitation des bâtiments des Résidences Gounod, Haendel & Ingres. A terme, ce sont 2300 logements sur les 4000 de la Cité du Grand Parc qui sont concernés par ce programme de réhabilitation. Face au vieillissement de la population (23,8% des habitants ont plus de 60 ans), la question de l'accessibilité et de l'adaptation des logements est également un axe d'interventions privilégiées des acteurs locaux, bailleurs et collectivités locales. Ces opérations sont parallèlement étayées par le développement de parcours résidentiel sur le quartier, avec l'ouverture prochaine du site Petit Trianon (EHPAD, EHPA et Club Senior) en 2013 et les Doyennés (EHPAD et logements locatifs) en 2013.

- ***Accompagner l'évolution du quartier en matière d'aménagement et d'équipement***

Une étude pré-opérationnelle, visant à redéfinir l'aménagement urbain et paysager du parc arboré d'une superficie de 8 hectares, est portée par la Direction Générale de l'Aménagement de la Ville. L'enjeu est de favoriser les propositions autour des usages et des ambiances sur des espaces aujourd'hui délaissés, qu'il s'agisse de valoriser les entrées et les accès au quartier, d'améliorer l'accessibilité ou de recréer des espaces de convivialité.

En 2010, la mise en place de jardins partagés, suite à une série d'ateliers de concertations menés avec les habitants, a marqué une étape dans cet objectif de valorisation des espaces verts, au sein de cet écrin privilégié qu'est le Parc Rivière, pilote sur la ville sur le label « Espaces Verts Ecologiques ».

Côté équipements, la rénovation de la piscine en 2007, puis l'arrivée du tramway en 2009 sont venus compléter une offre en service public déjà conséquente, tout en favorisant le désenclavement de la cité vers les autres quartiers de la ville. La réflexion autour de la réhabilitation et de la réouverture de la salle des fêtes est aujourd'hui relancée par la ville, et s'articule avec une demande forte des habitants et des structures ayant émergé lors de la venue d'Evento 2011 sur Grand parc, quant aux opportunités que pourrait apporter cet espace dans des dimensions associatives, artistiques et culturelle ; pour le quartier mais également pour la Ville de Bordeaux.

- ***Améliorer la gestion urbaine et les services de proximité***

La problématique de mise à disposition de locaux pour satisfaire aux besoins de la vie associative, sportive et culturelle reste constante et souffre d'un manque de réponses diversifié et adapté. La création de lieux de convivialité et de rencontres, favorisant le lien social, reste par ailleurs toujours d'actualité. Toutefois, le projet de restructuration du Centre Commercial Europe est relancé par le bailleur Incité, dans une volonté d'attractivité et d'animation de la vie commerçante de proximité.

Concernant la gestion urbaine, des campagnes de sensibilisation à la propreté et à la gestion des encombrants s'amorcent, associant les services techniques de la ville, les bailleurs sociaux, mais également des associations investies sur la thématique du cadre de vie, dont la Ressourcerie, nouvelle implantée sur le Grand Parc. Dans un contexte d'arrivée du tri sélectif sur le secteur pour 2012, ce travail autour de la gestion des déchets dans une logique transversale est ainsi à formaliser et à consolider entre partenaires. Sur la question des services de proximité, des avancées significatives ont été apportées pour diversifier les capacités d'accueil de la petite enfance : ouverture du Relais d'Assistante Maternelle Bordeaux Maritime, restructuration de la crèche municipale projetée pour 2014, mise en place par le Centre Social d'un mode de garde atypique et innovant... Concernant l'accompagnement de l'accueil périscolaire, un travail de collaboration et d'articulation animé par la DDSU a été réalisé depuis 2009, afin de faciliter la lisibilité et l'articulation des dispositifs, tant pour les acteurs que pour les familles.

Adossés au Programme de Réussite Educative, ces espaces de collaboration entre structures socio-éducatives et établissements scolaires sont ainsi à préserver pour nourrir les réflexions et appuyer les initiatives de lutte contre le décrochage scolaire

## **AXE 2 : DEVELOPPEMENT SOCIAL**

- ***Soutenir la vie associative, le partenariat et la participation / l'information des habitants***

Les échanges menés entre habitants et associations, lors des Ateliers de Développement Social Local, animés dans le cadre du Projet Social, soulignent de nouveau la nécessité d'impulser et d'ancrer au sein du quartier un lieu d'information valorisant et diffusant les ressources de la vie locale. Par ailleurs, à l'heure du déploiement important du Projet Urbain sur les quartiers Nord de la ville (Plan d'Aménagement d'Ensemble des Bassins à Flots, projet d'éco-quartier Ginko, futur réaménagement des Aubiers, requalification de la Place Latule...) la communication sur ces évolutions urbaines et leurs impacts à moyen et à long terme est à accompagner, en articulation étroite avec la Direction de l'Aménagement.

- ***Favoriser l'insertion sociale et le bien-être de la population***

Il est important de poursuivre le soutien aux actions développées par les partenaires du CUCS dans le cadre de l'insertion sociale, qui participent activement à l'accès aux droits fondamentaux des habitants, notamment les plus fragiles. La prépondérance des familles monoparentales sur le quartier (28% des allocataires CAF) et des personnes âgées attestent en effet de problématiques sociales multiples, qui renforcent la nécessité de veiller aux articulations entre professionnels associatifs et institutionnels.

Dans une dimension plus collective, des projets phares, comme *Bien Vieillir au Grand Parc* ou *Le Lien le Livre* (co-animé par la Bibliothèque et le Centre Social), sont ainsi exemplaires quant à la lutte contre l'isolement, au même titre que les actions de la ludothèque, qui étayent des projets de rencontres intergénérationnelles. Enfin, une attention particulière est à apporter aux questions de parentalité, dont l'approche est complexe mais finement travaillée de concert par les structures scolaires et socio-éducatives du quartier.

- ***Valoriser le quartier et ses habitants***

La perméabilité du Grand-Parc avec le tissu avoisinant et plus globalement avec la ville est toujours un enjeu majeur de son désenclavement et de son attractivité pour les autres quartiers de Bordeaux. Cet objectif, porté depuis des années par une dynamique partenariale forte, se décline par de nombreuses actions, valorisant les spécificités des structures du quartier mais également les habitants, dont la participation est toujours concomitante à la construction des projets.

Du carnaval aux Joutes de l'Escargot, les manifestations se multiplient dans l'année, favorisant systématiquement la cohésion sociale et culturelle. « Grand Parc en Fête », événement artistique et festif majeur du quartier, fêtera ainsi cette année sa 10<sup>ème</sup> édition, témoignant de la richesse et de la qualité de ce partenariat local structuré. La venue d'Evento sur Grand Parc en 2010, et son imbrication forte avec cette fédération d'acteurs, est une démarche municipale à relever, afin d'asseoir durablement le droit commun dans le quartier.

### **AXE 3 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / INSERTION PROFESSIONNELLE**

Malgré un taux de chômage élevé sur le quartier, notamment dans la tranche des 16 à 25 ans (30%), les actions d'insertion professionnelle et de développement économique sont insuffisantes. Ce constat est d'autant plus prégnant au vu de l'attractivité qu'exercent des initiatives émergentes auprès jeunes: chantier d'insertion dans les Bâtiments GHI, opérations de réemploi des encombrants via la Ressourcerie. L'Insertion par l'Activité Economique reste ainsi un levier, qu'il s'agira de développer au plus près des opportunités possibles du territoire.

### **AXE 4 : FAVORISER LA TRANQUILLITE PUBLIQUE ET RENFORCER LA PREVENTION**

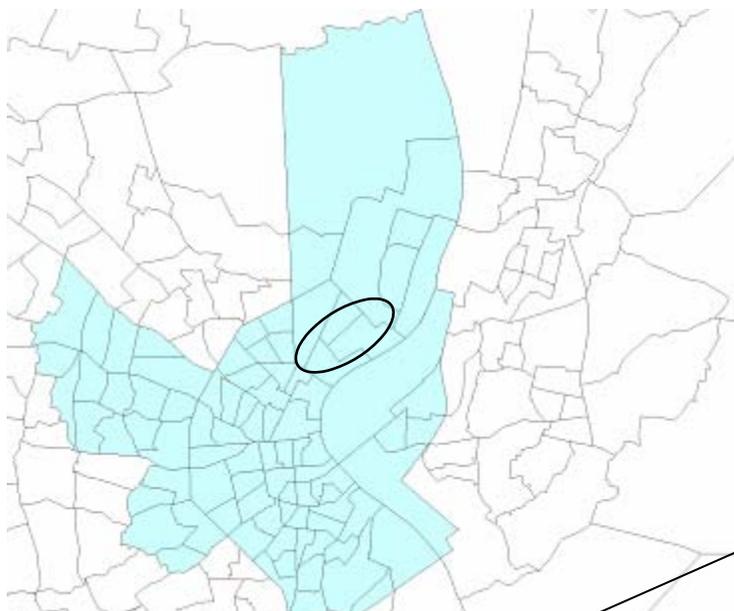
Cf. Chapitre Approche thématique « *Prévention de la délinquance* »

# QUARTIER CHARTRONS SAINT-LOUIS

Rue Lucien Faure

Cité Chantecrit

Rue Joséphine



Friches vestiges de l'activité industrielle des Bassins à Flot. En voie de disparition, au profit du Projet d'Aménagement d'Ensemble des Bassins à Flots.



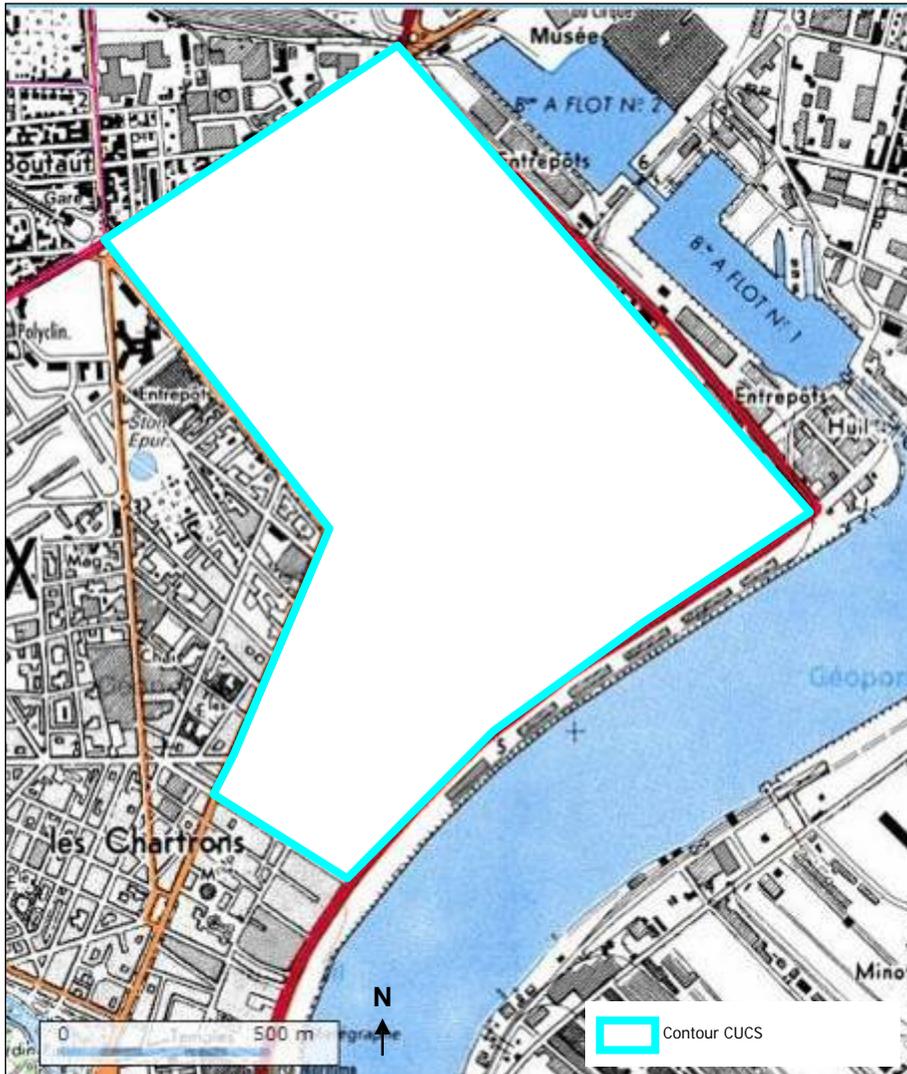
Immeubles collectifs sur le modèle des grands ensembles. Parc arboré entre les tours, à proximité des équipements collectifs.



Bâti ancien conservé sur le modèle des maisons à entrepôt et des échoppes typiques de Bordeaux.

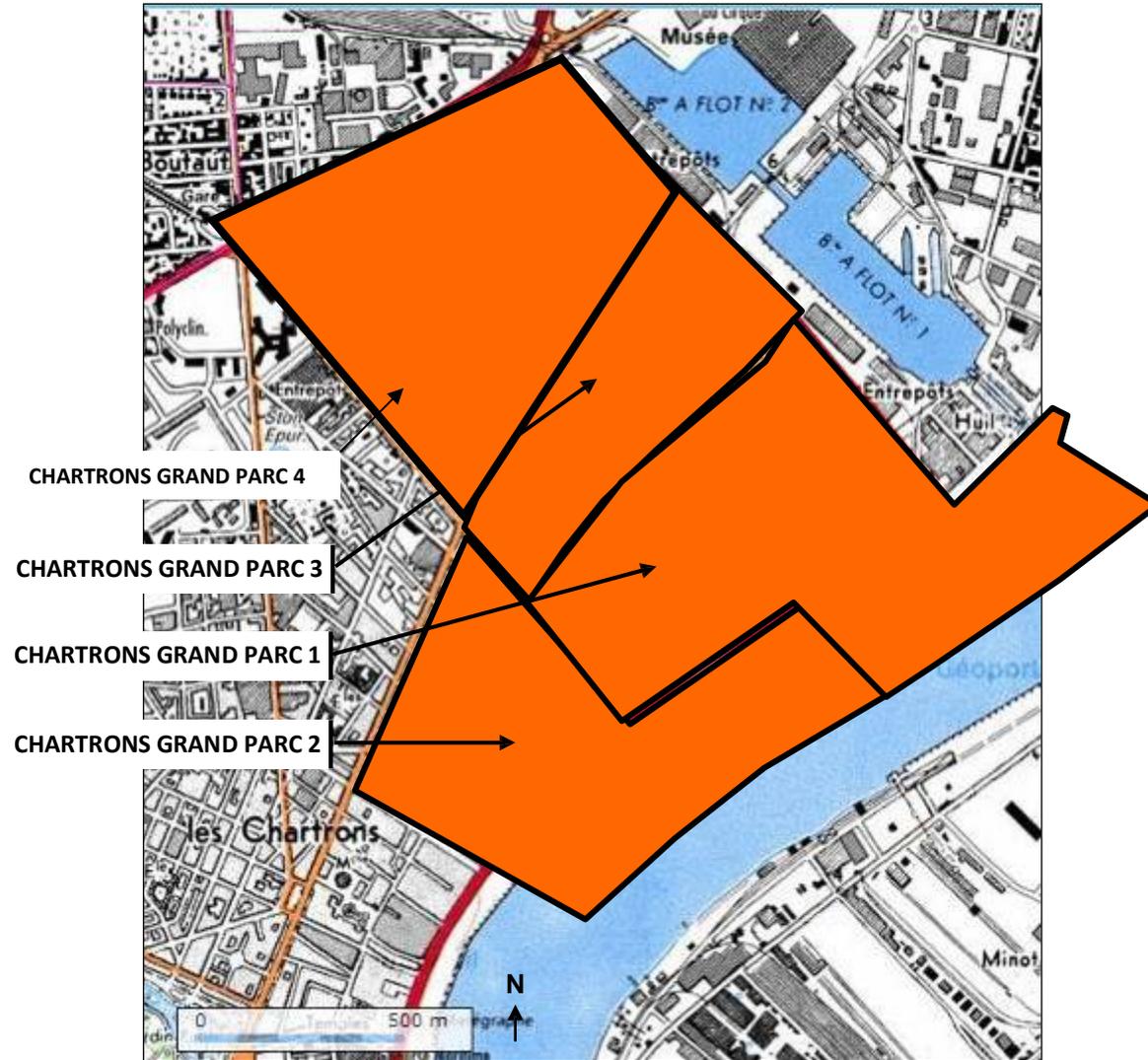
**Un quartier au bâti mixte, de l'échoppe aux immeubles collectifs. Sa spécificité naît de la survivance de friches vestiges du passé industriel du site, bine en disparition. Le projet de réaménagement des Bassins à Flot en cours devrait modifier en profondeur la physionomie du quartier.**

LES ZONAGES DE LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE  
SUR LE QUARTIER CHARTRONS SAINT LOUIS EN 2011



Le Quartier Chartrons Saint-Louis est inscrit dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Bordeaux en **Quartier de priorité 2**.

IRIS RETENUS  
POUR L'ETUDE



4 IRIS CHARTRONS GRAND PARC composent le secteur : IRIS 313 (Secteur Haussman), IRIS 303 (Secteur St Louis), IRIS 301 (Ilot Dupaty), IRIS 302 (ZAC des Chartrons).

# Le plan d'actions Chartrons Saint-Louis

## AXE 1 : FEVORISER LE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL DU QUARTIER

- ***Mener un travail sur les problématiques d'accueil de la petite enfance***

Malgré un effort de rattrapage important mené ces dernières années (création d'une crèche sur le secteur d'Hausmann, d'un centre de loisirs maternel pour les 3-5 ans), le déficit d'accueil pour la petite enfance reste significatif. Dans le cadre du projet d'Aménagement d'Ensemble des Bassins à Flots, la création d'une centaine de places supplémentaires est ainsi encore projetée pour la période 2011-2014, sous divers modalités : crèche accolée au nouveau groupe scolaire, appartements de grandes surfaces dédiés à des assistantes maternelles...

L'animation d'instances favorisant l'inter-connaissance des acteurs est ainsi à maintenir, pour garantir une fonction de veille face à l'évolution des besoins mais aussi pour croiser les réflexions autour de solutions spécifiques à apporter sur ces problématiques de mode de garde.

- ***Dynamiser le projet éducatif et culturel***

Énoncés depuis longtemps sur le quartier, les demandes en matière d'équipements de proximité dédiés à la lecture publique et plus largement à l'animation éducative et à la diffusion culturelle sont fortes, d'autant plus dans un contexte de pression démographique soutenue.

Le soutien à des dynamiques de projets d'accès aux pratiques artistiques et culturelles, tel que portés aujourd'hui par le Collectif Bordonor, sont ainsi à poursuivre, au même titre que les actions de proximité, de la ludothèque et de la bibliothèque associative, garantes de cohésion et de lien sociale sur le territoire.

- ***Développer les actions de prévention en direction des jeunes du quartier***

Cf Chapitre thématique « Prévention de la délinquance »

## AXE 2 : DEVELOPPEMENT URBAIN ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

- ***Accompagner la mutation du quartier***

Au carrefour des grands projets urbains, le quartier a connu ces dernières années de très profondes mutations spatiales (aménagement des quais, extension des lignes de tram B et C) mais également démographiques : sur la période 1999-2008, la population a ainsi augmenté de 31% sur le périmètre CUCS, avec une concentration majeure de population sur le secteur d'Hausmann. L'urbanisation croissante continue sa progression et va ainsi également impacter à moyen terme sur l'environnement immédiat du quartier : Aménagement des Bassins à Flots, création du pont Bacalan-Bastide, aménagement en boulevard urbain de la rue Lucien Faure, réaménagement de la place Latule.

Le fort développement du quartier engendre des phénomènes de saturation des équipements publics, qui ne suivent pas toujours cette explosion démographique. Le croisement de ces transformations urbaines avec une veille sociale territoriale & interinstitutionnelle, appuyant les questions d'accès aux droits et de la mixité sociale est ainsi l'un des enjeux majeur de ce secteur sur les années en cours, et à venir.

- ***Soutenir les actions visant l'amélioration des conditions de logement***

Ce quartier, en plein expansion, connaît aujourd'hui un fort développement du parc locatif social public, de nombreux projets immobiliers et une offre massive de logements neufs. Le foncier libéré par la disparition d'activité concentratrice d'espaces, a été notamment largement investi par des bailleurs sociaux, Dans ce contexte, une attention particulière est ainsi à apporter à la reconquête et la valorisation de l'habitat ancien, pour lequel des démarches expérimentales comme l'auto réhabilitation de logement porté par les Compagnons Bâisseurs, ont attesté de leur pertinence dans un double objectif d'amélioration des conditions de logements mais également de construction de lien de solidarité de proximité.

- ***Veiller à la requalification de certains espaces publics et la participation des habitants***

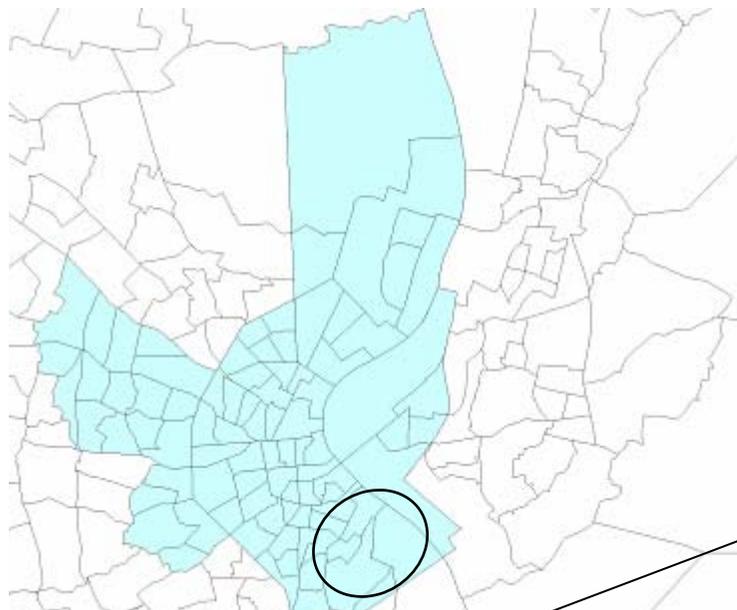
Dans le cadre de l'aménagement de l'ilot Dupaty, la dynamique participative impulsée par le Collectif du Jardin de Ta Soeur, en lien avec les services de la ville, est à renforcer, au travers notamment de l'instauration d'un comité technique facilitant la gestion partagée de cet espace et de ces usages. Cette démarche, impliquant la participation des habitants, est également à envisager autour de perspectives d'aménagement d'espaces publics et urbains à requalifier, tel que le Parc Chantecrit. Enfin, il est à noter que les principaux acteurs du quartier, le Centre Social Bordeaux Nord, le Centre Social Foyer Fraternel, l'Union Sportive des Chartrons, Interlude et le Collectif Bordonor développent depuis des années des projets auprès et avec les habitants, dans une approche collective, solidaire et citoyenne.

### **AXE 3 : SOUTENIR ET FACILITER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNEL**

Le quartier est marqué par un fort taux de chômage (16%), avec des chiffres particulièrement élevé chez les 16-25 ans (30%). Au-delà des réponses apportées par des acteurs associatifs et institutionnels dans le champ de l'accompagnement social, un certain nombre d'initiatives porteuses sont parallèlement développés sur le territoire, notamment dans des formes novatrices d'appui à la création de petites entreprises : Couveuse Anabase, Pépinière éco-créative, projet ABC-E du centre Social... L'animation d'un réseau d'acteurs de l'insertion a par le DDSU a par ailleurs permis de faciliter l'interconnaissance entre partenaires et d'engager des réflexions croisés autour des leviers pouvant dégager des opportunités d'employabilité sur le quartier.

Ces actions, d'autant plus prégnantes dans un contexte socio-économique dégradé, sont à consolider, en s'attachant notamment à des réponses multiformes que proposent des filières d'activités socioprofessionnelles, tels que l'Insertion par l'Activité Economique ou l'Economie Sociale et Solidaire.

# QUARTIER SAINT-JEAN BELCIER



Quai de Paludate



Rue Oscar et Jean Auriac



Rue de Grammont



Façade de Garonne dévouée aux activités nocturnes. Grand s axes de circulation qui rompent le lien avec le fleuve. Mixité de bâti ancien avec d'anciens entrepôts réaménagés et de constructions plus récentes.



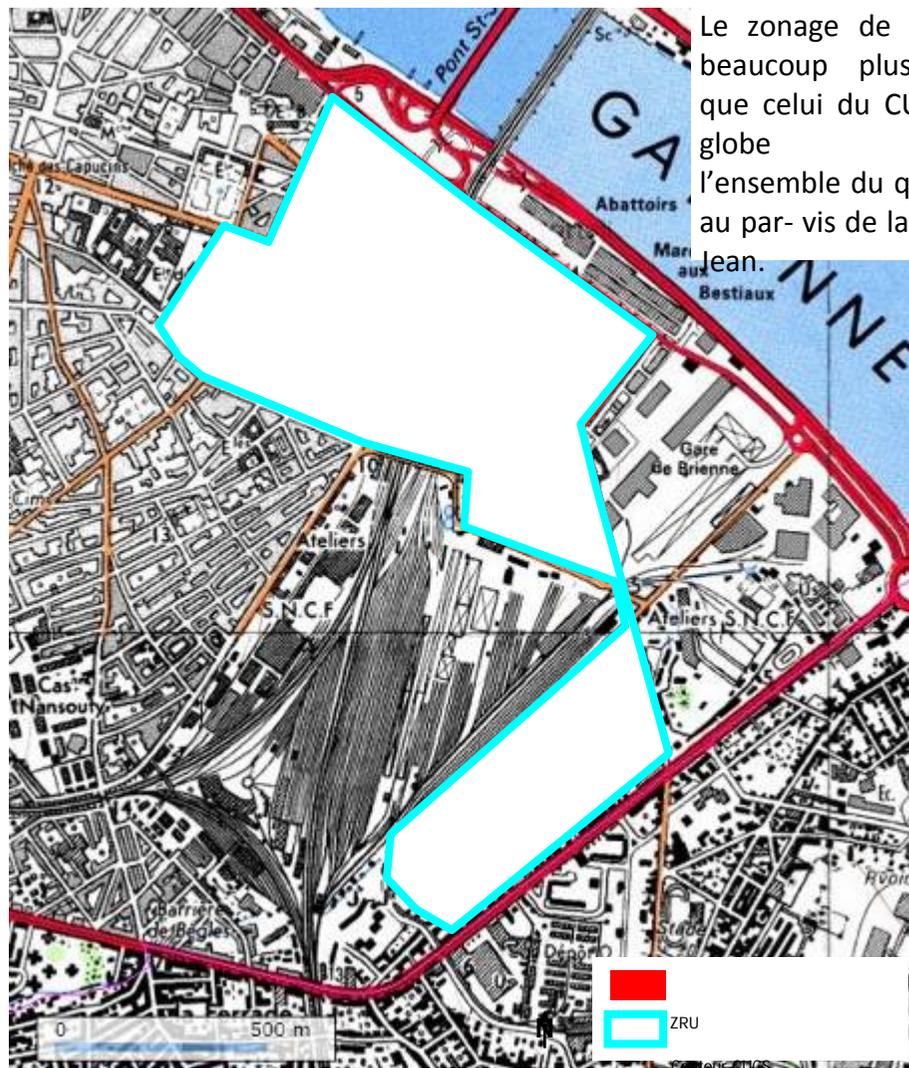
Grands ensembles de logements sociaux sur le modèle des années 1970.



Survivance d'un bâti ancien sur le modèle des chais bordelais. Trace de l'ancienne activité industrielle du quartier.

**Un quartier mixte très hétérogène de par son bâti. Une partie des quais dévolue à la vie nocturne avec toutes les nuisances que cela occasionne pour la rive rains. Un aspect de « petit village » pour le quartier ancien. L'Opération d'Intérêt National Euratlantique dont le cœur est le quartier va à terme modifier profondément sa physionomie.**

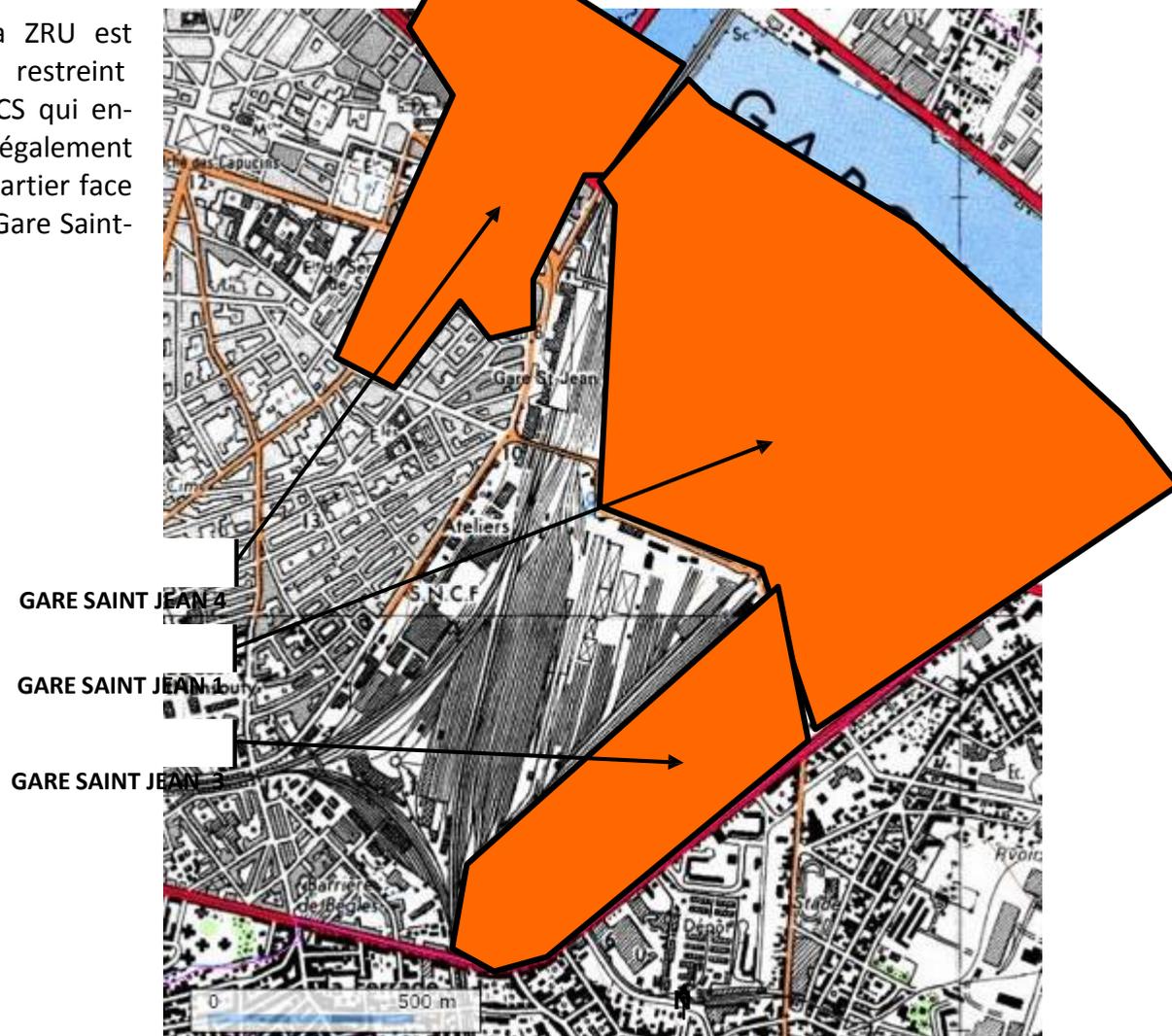
LES ZONAGES DE LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE  
SUR LE QUARTIER SAINT JEAN BELCIER EN 2011



Le zonage de la ZRU est beaucoup plus restreint que celui du CUCS qui englobe également l'ensemble du quartier face au par-vis de la Gare Saint-Jean.

Le Quartier Saint-Jean Belcier est inscrit dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Bordeaux en **Quartier de priorité 1**. Il est également classé en **Zone de Redynamisation Urbaine** par le décret n°96-1157 du 26 décembre 1996. Depuis 2008, il est l'un des 215 quartiers « **Dynamique Espoir Banlieue** ».

IRIS concernés



Les IRIS recouvrent la totalité du périmètre CUCS à l'exception d'un îlot situé en face du parvis de la Gare Saint-Jean. La prise en compte de l'IRIS qui englobait cet îlot aurait entraîné un élargissement du périmètre préjudiciable à l'étude.

# Le plan d'actions Saint-Jean Belcier Carle Vernet

## Axe 1 : Amplifier l'amélioration de la gestion urbaine de proximité

- **Poursuivre l'amélioration de la propreté et l'entretien du quartier**  
La question de la propreté et plus largement les efforts liés à l'entretien du secteur reste complexe dans la mesure où ils sont indexés aux spécificités et problématiques du quartier (effets du pôle de nuit, recoins de quartier et zones en délaissés, impasse non classée, prostitution,..). Cependant, les efforts des services techniques sur ce site ont été renforcés ces dernières années et décuplés au travers de l'élargissement du Chantier d'insertion propreté des personnes sans domicile fixe. En effet, les équipes venant en appui au centre de propreté du secteur ont permis d'intervenir sur les sites sensibles et d'opérer en réactivité. De plus, la question des encombrants a pu être intégrée via un marché ville. La fonction de veille et de vigilance reste active et doit permettre d'intervenir à la carte en fonction des remontées pouvant être relayées par les associations et collectifs d'habitants.
- **Renforcer l'éclairage du quartier**  
En partie améliorée au travers de la mise au norme de la portion du réseau la plus vétuste du quartier, le renforcement de l'éclairage s'opère davantage aujourd'hui sur le rythme des projets de requalifications des espaces publics (l'aménagement du pôle multimodal de la gare, place Ferdinand Buisson, aménagements liés au TCSP, valorisation de certaines rues, la perspective finale de l'îlot Armagnac et de la place Armagnac en amont...). A moyen et court terme, les parties plus anciennes de Belcier, bénéficieront de la restructuration de la face arrière de la gare, des quais et du projet urbain défini dans le plan guide d'Euratlantique.
- **Apporter une attention particulière et gérer la problématique globale du stationnement et de la circulation sur le quartier**  
La problématique reste prégnante sur le secteur encore une fois de part ces spécificités (flux important lié à la gare, pôle de nuit, entrée/sortie de ville..). Cependant, elle fait l'objet d'une attention particulière des élus et des acteurs socio-économiques du secteur (nouveaux parking liés aux aménagements de la gare, mise en place du stationnement résidents pour réguler le phénomène des voitures tampons, contrôle d'accès dans le secteur à proximité du pôle de nuit). Cette question suscite et va continuer à susciter des inquiétudes pour le quartier particulièrement avec la perspective de la nouvelle gare et de son attractivité.  
Il s'agira de maintenir une vigilance dans la régulation de cette problématique, aussi bien en matière de stationnement que de circulation, entre les zones résidentielles et les zones les plus exposées.
- **Embellir le quartier et valoriser les espaces verts existants**  
La valorisation du quartier a pu être prise en compte pour partie dans le traitement des espaces publics (notamment au cœur du quartier Belcier (restructuration des écoles, requalification de la place F. Buisson et de son pourtour). Des efforts restent importants et vont s'insérer dans le projet Euratlantique. Parallèlement, l'éco-concertation de Belcier, le travail de l'association des Bains Douches autour de la perspective d'un éco-quartier ancien à Belcier, vont dans le sens d'une valorisation et d'un embellissement du quartier, tout comme la création de jardins partagés (jardin Prévert à C.Vernet, Jardin des foudres à Belcier). Là, encore il s'agira de poursuivre l'accompagnement des initiatives allant dans ce sens. De plus, les perspectives « vertes » d'Euratlantique alimenteront à terme ce projet.

## Axe 2 : Renforcement des services et des actions de proximité

- **Consolider et développer la dynamique autour du projet éducatif et culturel du quartier**  
Bien implantés et repérés dans le quartier, les accompagnements éducatifs développés sur le secteur en articulation avec les établissements scolaires bénéficient d'un soutien constant dans la lutte contre le décrochage scolaire et l'accompagnement des enfants en difficulté et dont le rapport aux apprentissages scolaires est parfois rompu. La dynamique autour du projet éducatif du quartier, difficile à maintenir (RSS moins impliqué et peu de moyens, essoufflement de certains acteurs), reste cependant le vecteur de biens d'initiatives et de partenariats qu'il s'agit de continuer à soutenir au mieux. Le lien entre les actions culturelles et artistiques et les apprentissages éducatifs est également très fort et fédère bien souvent les partenaires (ex emple du projet Avant les murs du FRAC Aquitaine « Etre Autrement » en lien avec les écoles et les structures du quartier et de l'artiste Isabelle Kraiser, adulte-relais). De plus, la mise en place du Programme de Réussite Educative sur le secteur est très positif tant en terme de résultats que de partenariats.
- **Renforcer le projet d'accueil de la Petite Enfance et d'accompagnement de la parentalité**  
La capacité d'accueil de la Petite Enfance a fait l'objet d'une attention particulière, tant en termes de rattrapage que d'anticipation des besoins à venir du quartier. Ainsi, la livraison de structures multi-accueils ces dernières années (2009), ont permis un apport quantitatifs et qualitatifs de l'accueil des tous-petits. La perspective de livraison d'une nouvelle structure au sein de l'opération Armagnac (sept 2012) ainsi que la réflexion d'un Lieu d'Accueil Parents Enfants et d'un Relais Assistante Maternelle dans le quartier, seront autant de support pour poursuivre ce projet et étayer les actions d'accompagnement à la parentalité et de soutien aux familles en place.
- **Poursuivre l'appui au développement des services et des équipements de proximité**  
Le développement des équipements de proximité est au cœur des projets d'aménagements Armagnac à court terme (médiathèque, Gymnase, Crèche) et Euratlantique à long terme (groupes scolaires, espaces de loisirs, gymnase, projet d'équipement aquatique). Répondre à certains besoins reste difficile dans la mesure où ce niveau d'équipements s'inscrit dans un entre-deux, entre rattrapage et nouveaux besoins. Les écoles du quartier sont des équipements ressources pour l'hébergement des Centres d'accueils Educatifs et de loisirs et des associations. L'inscription spatiale des associations dans le quartier doit être repensé et soutenu afin de maintenir une dynamique associative essentielle pour aujourd'hui et pour demain en termes d'attractivité et de vie de quartier.
- **Favoriser le développement économique et l'offre d'insertion**  
L'enjeu de renforcer l'offre en matière d'insertion par l'Activité Economique reste à poursuivre. Si le soutien et l'appui à la structuration de la plateforme de Services des associations Intermédiaires (ARE 33 et BIC) sur le territoire de Bordeaux Sud porte aujourd'hui ces fruits, l'IAE reste fragile malgré le levier essentiel qu'elle constitue dans le parcours des publics les plus éloignés de l'emploi. Les efforts en lien étroit avec les partenaires de l'insertion du territoire doivent donc être maintenus en essayant de diversifier l'offre. Les actions d'insertion en direction des jeunes demandent également le déploiement de

nouveaux projets. Il s'agira de se saisir au mieux des opportunités liées au développement urbain du quartier, tant en levant les possibilités liées aux clauses d'insertion que dans les perspectives que pourront apporter l'installation de nouveaux commerces de proximité.

### **Axe 3 Améliorer la tranquillité publique et amplifier les actions de prévention**

*cf. Approche thématique – La prévention de la délinquance et la tranquillité publique*

- *Coordination des acteurs de la prévention et de la sécurité*
- *Actions d'insertion et de prévention*
- *Mieux observer pour mieux évaluer*

### **Axe 4 Poursuivre l'accompagnement de la restructuration urbaine du quartier et l'amélioration du cadre de vie**

- *Poursuivre l'accompagnement et le suivi de l'ORU Saint-Jean ainsi que le développement global du quartier*

La finalisation de l'ORU Saint-Jean est en cours. Aujourd'hui, les enjeux sont bien de maintenir sur ce site renouvelé un cadre de vie de qualité et prévenir les éventuelles dégradations de celui-ci. La Charte de Gestion Urbaine de Proximité de l'ORU Saint-Jean en est le lieu qu'il s'agit de faire vivre. Les perspectives de développement du quartier Sainte-Croix et Dormoy devront également constituer des leviers permettant d'inscrire plus fortement la nouvelle Résidence Saint-Jean dans la dynamique du quartier.

- *Accompagner les perspectives de développement du quartier Belcier Carle Vernet*

Le quartier Belcier Carle Vernet se trouve aujourd'hui au cœur d'un projet métropolitain structurant. L'enjeu est de réussir le liant entre les besoins de ce quartier qui restent encore nombreux en termes d'amélioration des conditions et de cadre de vie, d'emploi et de développement social, et les ambitions de ce nouveau quartier. Les projets et les accompagnements privilégiant cette articulation seront donc fortement encouragés et soutenus au mieux. L'information et la mise à niveau par rapport aux étapes de ce projet auprès des habitants feront également l'objet d'une attention particulière. Les leviers servant aux objectifs de développement social que pourront procurer ces changements devront également être privilégiés.

## L'Interquartier

Pourquoi cette approche ?

D'une part, elle permet à des porteurs de projet extérieurs au quartier d'être force de propositions pour les quartiers. D'autre part, elle favorise les expérimentations, les échanges entre les quartiers, elle encourage au travers de certains projets la mobilité des publics, l'attractivité des quartiers aux autres publics.

Dans le cadre de la mise en œuvre du CUCS, une attention particulière a été portée au développement de ces projets interquartiers. Ces projets, tout en répondant bien évidemment aux axes de développement du CUCS, ont la particularité d'inscrire leurs actions au-delà de l'ancrage territorial stricto sensu. De plus, ils favorisent le plus souvent l'articulation des territoires, la rencontre des publics ou l'accueil des publics en dehors de leurs quartiers.

La particularité de cette démarche, nous paraît importante à préserver tant par la qualité des interventions qu'elle permet que de l'ouverture à d'autres intervenants qu'elle déclenche. De plus, l'accompagnement de ces projets permet bien souvent une déclinaison thématique différente des actions sur les territoires.

Du développement des jardins d'autoproduction, des pratiques musicales amateurs et artistiques, des chantiers école formation, à la lutte contre le surendettement des familles et à l'accès aux droits, les actions s'insèrent ainsi différemment sur les quartiers ou s'adressent aux publics des différents quartiers.

L'avenant au CUCS nous permet ici, de réaffirmer l'intérêt d'accompagner et de soutenir le développement des projets qui répondent à ces particularités.

# L'Approche Thématique

## La Prévention de la Délinquance et la Tranquillité Publique

Cet axe reste indissociable des plans d'actions élaborés au sein des quartiers en CUCS et prendra toute sa place pendant la durée du présent avenant. Il est cependant à noter que la réalité de l'insécurité dans les quartiers et ses manifestations les plus violentes comme les violences urbaines ou contre les forces de l'ordre sont en net recul de l'avis des forces de Police mais aussi des habitants et des acteurs de terrain.

C'est précisément pour cela qu'il ne faut pas baisser la garde et poursuivre la méthode mise en place et qui de fait semble donner des résultats tangibles.

L'approche par quartier s'inscrit dans un dispositif plus large qui est celui de la Stratégie Territoriale de Tranquillité Publique, de Prévention de la Délinquance et d'Aide aux Victimes de Bordeaux, adoptée lors de la séance plénière d'avril 2010 pour la période 2010-2012. Il va de soi que cette stratégie se calera sur la durée de l'avenant par une reconduction dès 2013 pour 3 années supplémentaires.

Il est à noter que certaines priorités d'actions autour de publics en difficultés, se poursuivront de façon générale sur la ville mais avec une attention particulière sur leur incidence dans les quartiers en CUCS. Nous voulons parler ici par exemple des populations de l'Est sur les squats de Chartrons Nord et de la Bastide, des personnes prostituées, notamment celles victimes de la traite des êtres humains, à St Jean Belcier, des publics en errance sur l'axe gare-Victoire-St Michel, Centre ville.

La déclinaison par quartier de la stratégie territoriale est donc variable selon les sites mais elle s'appuiera largement sur les remontées des cellules de veille territoriales. Celles-ci réunissent régulièrement les professionnels du secteur concernés par la prévention et la sécurité : bailleurs sociaux, centre sociaux, police nationale du quartier, police municipale, éducateurs, médiateurs, établissements scolaires, transporteurs. Leur objectif est à la fois d'être en veille par rapport à des situations préoccupantes en terme d'incivilités ou de délinquance et de proposer des réponses proportionnées alliant l'ensemble des interventions possibles qu'il s'agisse de dissuasion, de répression comme réponses réactives ou de prévention socio éducative ou de médiation pour un travail sur le fond auprès des publics concernés :

### Actions à court terme sur le plan dissuasif et répressif :

- Solliciter la police nationale et notamment les Brigades Spéciales de Terrain et les Patrouilleurs afin de ramener le calme sur les halls d'immeuble et les abords des lieux les plus exposés aux regroupements problématiques.
- Rappel à l'ordre par les postes de police de quartier, éventuellement en présence des parents en cas de mineurs
- Rappel au règlement intérieur par les bailleurs sociaux
- Présence des responsables d'établissements scolaires aux sorties « à risques »
- Intervenir davantage sur l'usage-revente de stupéfiants sur ces secteurs.

### Actions à moyen terme sur le plan préventif et dissuasif :

*Sur le plan technique* notamment en lien avec les GUP sur les quartiers qui en sont dotés :

- Sécuriser les entrées d'immeuble, les parkings et certaines structures de quartier souvent victimes d'intrusions (gymnases, stades, centres d'animation, écoles)

- Limiter les possibilités de dégradations par l'utilisation de matériel anti-vandalisme
- Réparer rapidement les dégradations afin d'en limiter la propagation

### **Sur le plan socio éducatif :**

- Prise de contact avec les perturbateurs par les correspondants de quartier ou d'autres intervenants associatifs de proximité quand le dialogue est possible afin de les sensibiliser à ce qu'ils génèrent.
- Proposer aux jeunes des alternatives à ces pratiques par le biais de travailleurs sociaux avec qui le rapport de confiance peut s'établir. Les inciter à prendre ou à reprendre un parcours d'insertion scolaire ou professionnelle (ex : groupes insertion pilotés par la Mission Locale). Les orienter pour les plus jeunes vers des activités de loisirs structurées.
- Tenter de rétablir la communication en journée par le biais de la médiation sociale entre victimes et auteurs des perturbations (correspondants de quartier).

### **Actions à long terme sur le plan préventif et socio éducatif:**

Ces comportements nous démontrent que les difficultés d'insertion sociale et professionnelle chez certains publics doivent nous inciter à engager un travail en amont plus particulièrement sur ces secteurs les plus exposés.

La confrontation avec les professionnels de ces quartiers nous a conduit à dégager des priorités d'actions préventives sur les champs suivants :

- **Prévenir les ruptures scolaires** par la mise en place d'un partenariat école-acteurs du quartier afin d'anticiper ces ruptures et d'agir en conséquence avec l'adhésion de la famille (alternative à l'exclusion, veille éducative, ateliers relais, programme réussite éducative, protocole CIO mission locale sur les décrocheurs de + de 16 ans)
- **Prévenir la violence** par la mise en place d'action de « médiation par les pairs » notamment dans les écoles élémentaires et les collèges. Création de supports interactifs du type « permis citoyen » sur les jeux dangereux, le racket, le respect, etc... Prévention de la violence par le jeu dans les écoles élémentaires sur le temps du midi avec nos agents municipaux et une ludothèque associative.
- **Sensibiliser aux droits, aux devoirs et à la citoyenneté.** Mise en place d'actions mobilisant les jeunes publics eux même dans la réalisation de supports de prévention destinés à leurs camarades (diaporamas, vidéo-clips, livrets de prévention, affiches, théâtre forum, etc..) Animation des expositions sur les droits et devoirs par la Maison de la Justice et du Droit dans les collèges de Bordeaux, ateliers de pratique citoyenne par les associations spécialisées.
- **Prévenir les addictions.** Déjà cité sur l'axe précédent mais pertinent aussi pour la prévention sur les quartiers. Une partie des actions concerneront la formation et l'actualisation des connaissances des personnels de terrain sur l'évolution des consommations. La question du trafic peut y être abordée avec le rappel de la loi.
- **Prévenir les violences de genre.** La recrudescence des manifestations du sexisme dans les relations filles-garçons nous conduit à mener des actions de sensibilisation à cette problématique auprès des jeunes en élémentaire et au collège. C'est également la première marche vers la prévention des violences intra familiales.
- **Prévenir la récidive.** La Justice prononce de plus en plus de peines en alternative à l'incarcération, notamment les TIG. Cette peine constitue une première marche vers une insertion sociale et professionnelle, un véritable outil de prévention de la récidive à mettre en lien avec le suivi des personnes sur nos quartiers. Le service assure l'orientation et la prise en charge de ces peines dans tous les services municipaux.

- **Prévenir l'errance dans les quartiers** par l'incitation à fréquenter des activités de loisirs, sportives et culturelles. Travail d'orientation des éducateurs de rue, des animateurs, des correspondants de quartiers. Optimisation de l'offre d'accueil par le dispositif Ville Vie Vacances sur les périodes de vacances scolaires (associations de quartier).

## La Santé

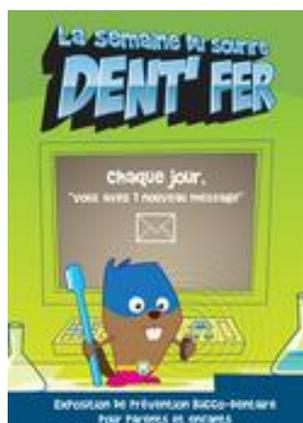
Depuis la première Conférence Locale de Santé en 2000, la Ville de Bordeaux poursuit son engagement en matière de santé globale. Membre du Réseau français des Villes Santé de l'OMS, les commissions thématiques et le Conseil Local de Santé ont rempli leurs objectifs :

- de valoriser les ressources existantes dans le domaine de la santé.
- de renforcer le travail en partenariat des professionnels.

Cela s'est concrétisé par la création et la diffusion d'un « Guide santé » global, à l'échelle de la ville, mais aussi au niveau des quartiers avec des guides locaux et des cartes partenariales thématiques.

En 2011, le Conseil Local de Santé et les Ateliers Santé Ville (ASV) poursuivent d'autres objectifs, complémentaires à ceux déjà présents :

- Responsabiliser et sensibiliser la population à l'ensemble des déterminants de la santé (sociaux, individuels et collectifs, conditions de vie, système de santé ...)
- Accompagner et mettre en œuvre des actions de prévention.
- **Favoriser la formation et l'information des acteurs sur la santé.**
- **Favoriser l'accès à la santé pour tous : soins, prévention.**
- **Développer la participation active des habitants dans la réalisation d'actions de santé.**



Depuis 2000, le Conseil Local de Santé s'est organisé en bureau. Celui-ci s'est progressivement élargi avec la mise en place des ASV. Il pilote et dirige ses orientations grâce à une analyse des bilans d'activités.

Les commissions thématiques du Conseil Local de Santé (« Nutrition », « Santé des personnes en difficultés », « Santé des jeunes », « Prévention et dépistage des cancers ») ont progressivement laissé place aux démarches territoriales en santé :

- dans le cadre du dispositif **Atelier Santé Ville** (qui est une concrétisation de ce point de rencontre entre la politique de santé et la Politique de la Ville) sur le quartier du Lac depuis janvier 2008 et de la Bastide depuis mars 2009 ;

- en dehors du cadre ASV mais selon des objectifs et une méthodologie comparables : sur Bordeaux Sud (Prend soin de toi !), Interquartier Bordeaux Nord (Les Rendez-vous Santé de Bordeaux Nord) ...

L'approche territoriale permet d'impliquer plus fortement les acteurs de terrain et garantit ainsi la concrétisation des projets dans un objectif de *lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé*.

Les différentes manifestations publiques : Octobre rose, Fraich'Attitude, Bouge ta santé, Grand Parcours Santé Sport, les journées bien-être... sont devenues de véritables rendez-vous.

Les actions mises en place et coordonnées par les ASV trouvent un écho dans les thématiques ciblées par le Conseil Local de Santé. C'est le cas, par exemple, des actions de prévention sur l'hygiène bucco-dentaire développées au sein de l'ASV du Lac, s'étendant aujourd'hui sur les autres quartiers CUCS. Ce développement a notamment été rendu possible grâce à l'expertise des Centres Médico-Scolaires et des Réseaux de Réussite Scolaire.

La loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST) de 2009 prévoit la signature d'un Contrat Local de Santé entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) et (notamment) les collectivités territoriales. La Ville de Bordeaux et les partenaires du bureau du Conseil Local de Santé ont acté, lors du dernier bureau, leur souhait partagé de s'engager dans cette démarche.

### **Les Ateliers Santé Ville (ASV) et les démarches territoriales**



Développés dès 2008, les ASV permettent de mettre en place des actions coordonnées sur **Bordeaux Lac** et **Bordeaux Bastide**.

Une autre démarche territoriale concertée a également été développée de 2009 à 2011, sur Bordeaux Sud : **Prends soin de toi !**

L'ASV constitue un espace de concertation et d'élaboration de projets autour de la santé à l'échelle des **quartiers prioritaires**.

Forts de leurs diagnostics partagés, ils se sont adaptés aux besoins spécifiques de ces quartiers. Ils ont à cette occasion mobilisé les habitants et plus d'une centaine de partenaires professionnels de santé, acteurs médico-sociaux, culturels et économiques.

Un Plan Local de Santé 2009/2012 a été élaboré pour l'ASV du Lac. Un diagnostic partagé a établi en 2009 des priorités d'actions pour la Bastide.

Suite à ces diagnostics et aux concertations, les actions ont porté sur des sujets aussi divers que le sommeil, l'hygiène bucco-dentaire, la parentalité, les addictions, l'alimentation, l'accès aux droits et aux soins, la souffrance psychosociale .... Ces actions ont pu s'appuyer sur l'expertise, le partenariat et les outils développés par le Conseil Local de Santé.

L'avenant 2012/2014 du CUCS constituera donc une période propice pour la poursuite de ces actions, leur planification et leur évaluation, dans le but de renforcer leur cohérence, leur visibilité et leur impact.

*En conséquence, le futur **Contrat Local de Santé** portera donc notamment sur la construction d'un tableau de bord de ces actions, en particulier sur les thématiques suivantes : - la santé des enfants / la santé bucco-dentaire / l'accès aux droits.*

## Le Programme de Réussite Educative

Impulsé dès 2005, le PRE se décline aujourd'hui sur 5 quartiers de la ville de Bordeaux, et autant d'équipes pluridisciplinaires de suivi

- Bacalan
- Le Lac
- La Bastide
- Le Grand Parc
- St Jean/Belcier/Carle Vernet

Avec près de 300 suivis, le dispositif s'attache à prendre en charge les publics les plus en fragilité en construisant de véritables parcours éducatifs. Les enfants et les jeunes bénéficient directement des actions mises en œuvre, mais le souci constant d'apporter une réponse globale face à la complexité des problématiques nous enjoint à soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

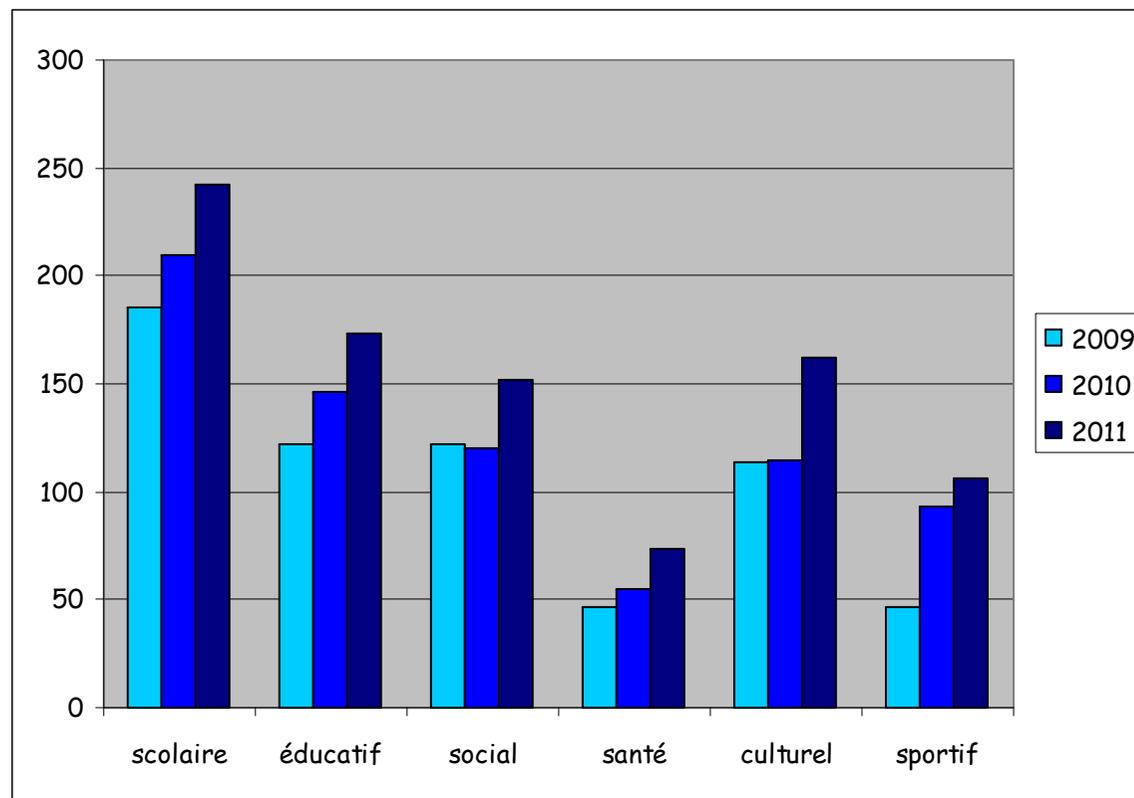
Un travail précis, à travers l'individualisation des suivis, est mené par les acteurs opérationnels des territoires pour chaque situation. Le croisement des regards opéré lors des équipes pluridisciplinaires est un gage de pertinence tant pour l'analyse des problématiques que pour la pertinence des propositions éducatives. L'adhésion des familles est recherchée de façon permanente à tous les niveaux du processus d'intervention.

Le PRE de Bordeaux s'attache à agir sur tous les champs de l'éducatif (social, scolaire, santé, culturel et sportif) en s'appuyant dès que cela est possible sur les acteurs des quartiers, mais également en construisant des réponses innovantes et expérimentales.

Un travail de suivi individuel est développé à partir d'outils spécifiques, permettant d'évaluer l'impact du PRE sur les publics concernés, et mesurer ainsi l'évolution des situations.

Le public 6/12 ans représente 49% des suivis, les 12/16 ans 45%, quant aux 2/6 ans ils restent très minoritaires avec 6% des situations. La répartition filles/garçons est relativement équilibrée (45%/55%)

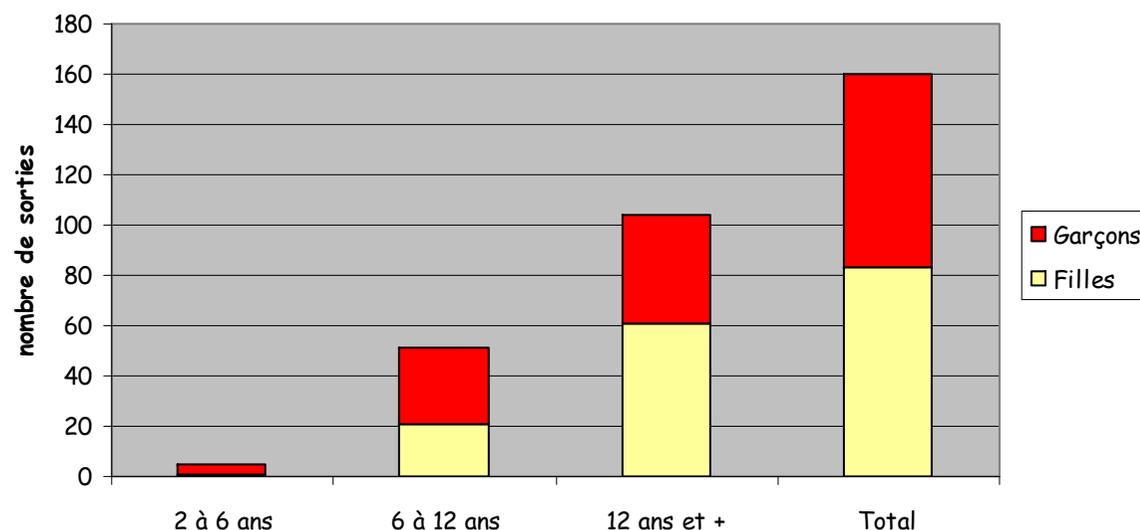
### Comparatif des thématiques prises en compte lors de l'étude des situations



L'évolution sur 3 années démontre une volonté sur l'ensemble du dispositif bordelais de couvrir les différents champs qui œuvrent pour la réussite éducative. Il existe une progression sur l'ensemble des items qui atteste du souci de répondre sous la forme de parcours éducatifs diversifiés.

Les suivis individualisés permettent également de mesurer les rotations de public au sein du dispositif, ainsi, même si la file active reste constante d'une année à l'autre, il est intéressant de noter qu'entre janvier 2010 et juin 2011, 160 situations sont sorties du PRE. Celles-ci s'expliquent pour la majorité des cas (57%) par une atteinte totale ou partielle des objectifs fixés par les professionnels et donc un relais pris par le droit commun. Pour d'autres (14%) il s'agit de façon plus pragmatique d'un changement de lieu d'habitation qui ne nous permet pas de poursuivre la prise en charge. Seules quelques situations (13%) font l'objet d'une absence d'adhésion des familles aux propositions éducatives. Et enfin quelques unes (16%) correspondent à des situations dites « bloquées » sur lesquels les différentes prises en charges ne sont pas opérantes, sans pour autant qu'il existe une rupture entre les familles et les structures concernées.

### Répartition par âge et par sexe des sorties du dispositif sur la période janvier 2010/juin 2011



La reconduction du PRE jusqu'en 2014 offre aux acteurs bordelais et à la ville des perspectives de consolidation du travail engagé sur les différents quartiers. Articulé autour d'équipes pluridisciplinaires, dorénavant rompues à la méthodologie spécifique du dispositif, le PRE de la ville de Bordeaux va s'attacher, par le biais des dynamiques locales, à rendre encore plus efficaces les réponses éducatives proposées.

L'enjeu majeur qui consiste à accompagner les publics les plus en fragilité sur les quartiers prioritaires ne peut s'inscrire que dans la durée, notamment au vu de la complexité des situations individuelles recensées.

Les synergies développées ont produit jusqu'alors des résultats tangibles quant aux évolutions favorables des situations prises en charge. Le PRE a ainsi acquis une légitimité certaine en tant que volet éducatif des CUCS. Pour autant il convient d'étayer la démarche en capitalisant autour des savoirs faire développés sur les différents territoires, mais aussi en proposant une réflexion permanente accompagnant le volet opérationnel, afin de conserver le sens donné à ce nouveau mode d'intervention sociale.

# Le Pilotage, le Suivi et l'Évaluation

## Le Pilotage

Conformément aux engagements des signataires, un comité de pilotage se réunira chaque fin d'année pendant la durée de l'avenant. Il sera présidé par le Maire ou son représentant et réunira :

- L'adjointe au maire concernée
- Le Préfet et/ou ses représentants (Les délégués du préfet)
- Le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant
- Les maires adjoints des quartiers en CUCS
- Le directeur de la CAF ou son représentant
- Le directeur Général de la Vie Sociale et de la Citoyenneté de la Ville de Bordeaux
- La directrice de la Direction du Développement Social Urbain de la Ville de Bordeaux
- Le représentant des bailleurs sociaux
- La directrice générale de l'Aménagement de la Ville de Bordeaux
- Un représentant du Conseil Régional
- Un représentant du Conseil Général

Le comité de pilotage se réunira chaque dernier trimestre et aura pour objectif de dresser le bilan de l'année écoulée, aussi bien en ce qui concerne la programmation que les actions relevant des services de droit commun des parties prenantes au CUCS. Ce bilan pourra infléchir la méthode d'intervention de l'année suivante.

## Le Suivi opérationnel

La mise en œuvre opérationnelle des axes prioritaires du CUCS reposera sur la direction du Développement Social Urbain de la ville de Bordeaux et notamment sur ses chargés de projets territoriaux et ses chargés de mission thématiques. Pour autant, dans la continuité des fondements mêmes de la Politique de la Ville, cette coordination sera éminemment transversale. A cet effet des contacts réguliers auront lieu notamment avec les délégués du Préfet et le chargé de mission de la CUB afin d'optimiser l'implication de chaque institution et de soutenir de façon cohérente les initiatives des acteurs de terrain et des services de droit commun.

Sur les quartiers, les Comités de Liaison Inter Partenaires (CLIP) seront maintenus du fait de leur pertinence dans le suivi des plans d'action et de l'échange d'informations qu'ils génèrent entre professionnels de terrain.

## L'Evaluation

Au-delà du bilan annuel, une démarche d'évaluation sera lancée par la direction du DSU pendant la durée de l'avenant. Elle s'appuiera sur une démarche participative afin que l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs qui ont élaboré le premier Contrat Urbain de Cohésion Sociale en mesurent ensemble les avancées et les écarts.

Cette approche pourra influencer, en cours d'avenant, les plans d'action des quartiers, par exemple en y infléchissant l'ordre des priorités des axes stratégiques ou en en proposant de nouveaux du fait des mutations urbaines en cours.

Des phases intermédiaires de rendus de cette démarche évaluative seront présentées lors du comité de pilotage annuel. La discussion autour des constats et des éventuelles propositions d'amendement du CUCS seront soumis à la validation de cette instance.

Cette démarche d'évaluation pourra à dessein, éclairer les partenaires signataires sur les priorités à poursuivre à l'issue du présent avenant.